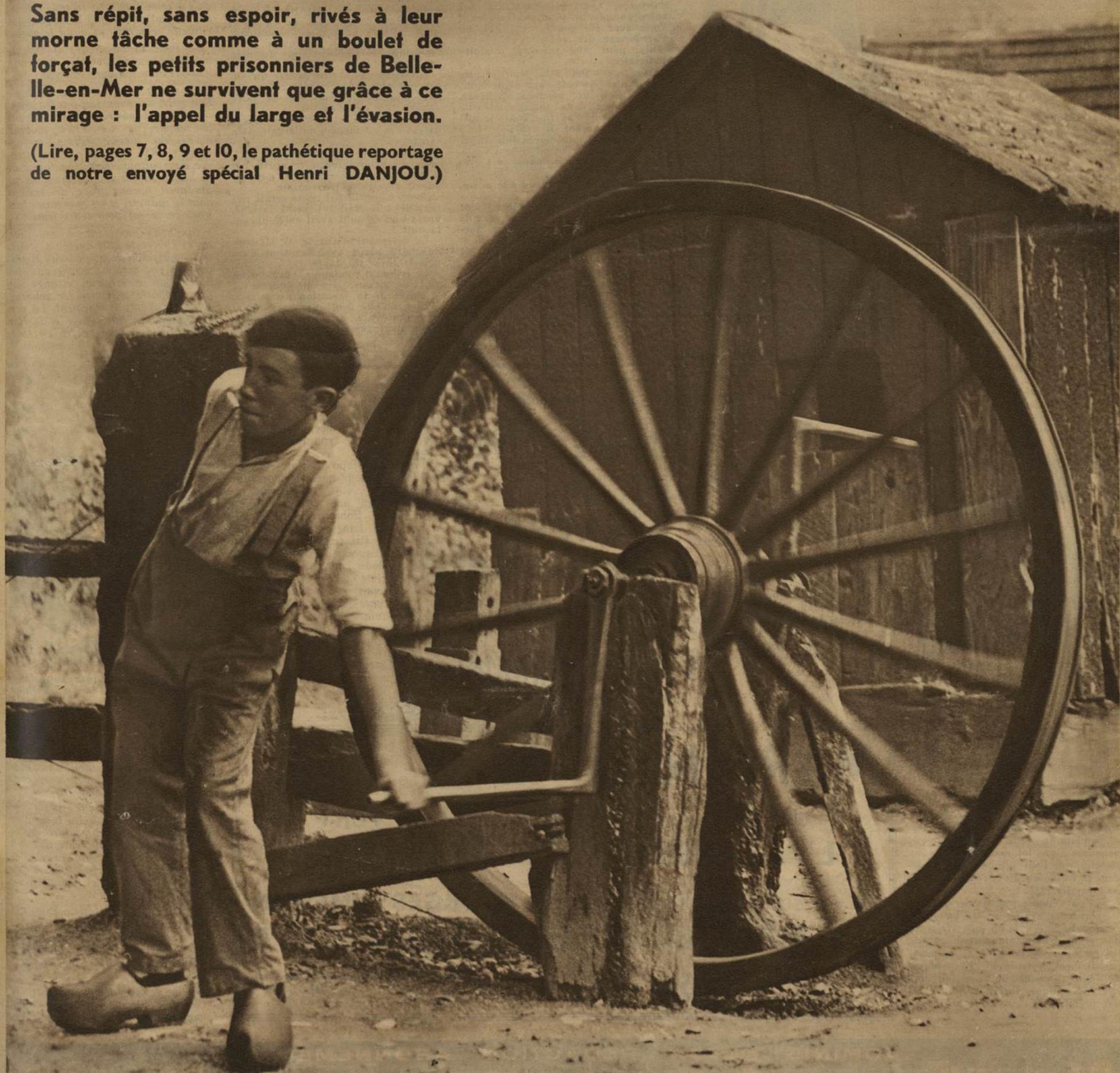


DÉTECTIVE

L'ILE DES RÉVOLTÉS

Sans répit, sans espoir, rivés à leur morne tâche comme à un boulet de forçat, les petits prisonniers de Belle-en-Mer ne survivent que grâce à ce mirage : l'appel du large et l'évasion.

(Lire, pages 7, 8, 9 et 10, le pathétique reportage de notre envoyé spécial Henri DANJOU.)



La mission de la défense

Sous ce titre : *Comment la loi peut détraquer la justice*, M. Stéphane Lauzanne s'indigne, dans *Le Matin*, des moyens qui sont donnés aux malfaiteurs pour échapper à la juste répression, et grâce auxquels tout l'organisme judiciaire est faussé.

A la suite d'un crime crapuleux (il s'agit de l'assassinat de Mme veuve Laurent, la vieille rentière de Montrouge), des gredins sont arrêtés et interrogés par des policiers. L'un d'eux avoue.

« On croit, écrit M. Lauzanne, que l'affaire est terminée et que le compte des gredins est bon. Il n'en est rien. Quand ceux-ci comparaissent devant le magistrat instructeur accompagnés, cette fois, de leur avocat, on assiste à un changement à vue. Les gredins qui ont tout avoué [en fait, seul Marceau avait avoué] n'avouent plus ; ils se rétractent, ils n'ont plus aucun souvenir de ce qu'ils ont dit trois jours avant. Innocents, ils sont totalement innocents. Au juge d'établir leur culpabilité, et l'affaire, qu'on croyait réglée, ne fait que commencer. Que s'est-il passé ? Chacun le devine. Les avocats sont intervenus, ils ont sermonné leurs clients... Il ne faut jamais avouer, malheureux ; il faut toujours nier en justice, même ce qui n'est pas niable ; ainsi, vous gagnez au moins du temps. Quant à la justice, si elle y perd ses droits, cela n'offre qu'un intérêt secondaire ; la justice, aujourd'hui, est surtout du sport. »

Les critiques de notre confrère, si elles étaient admises sans discussion, constitueraient un jugement peu équitable.

S'il est vrai que, dans toute profession, il y a des brebis galeuses, et si les derniers scandales ont montré que certains êtres indignes figuraient dans les rangs du barreau, il n'en faut tout de même pas conclure que tous les avocats trahissent la mission qu'ils ont juré de remplir en prêtant serment, et qu'ils méconnaissent systématiquement leur rôle d'auxiliaires de la justice.

Il en est au contraire beaucoup qui ne se considèrent, ni dans l'exercice de leur profession, ni dans leur rôle au cours de l'instruction ou aux débats, comme solidaires de leurs clients et comme s'identifiant à eux en une sorte de personnage unique sous un double visage.

L'erreur est assez répandue, dans le public, qui consiste à croire que l'avocat plaide toujours une cause qu'il croit indéfendable, qu'il soutient une thèse qu'il sait fautive. La véritable dé-

Après avoir reconnu les faits, Marceau rétracta ses aveux.

fense ne consiste pas à plaider le faux, mais à souligner ce qu'il peut y avoir, dans toute faute humaine, de circonstances atténuantes. Ainsi, sans pousser un inculpé à nier systématiquement le fait, l'avocat consciencieux et utile conseillera à son client une attitude de franchise qui pourra lui concilier la pitié des juges.

On n'a pas oublié l'émotion qui s'est manifestée à propos d'affaires retentissantes, telle que l'affaire Almazian. On se rappelle que cette émotion a donné naissance à une loi, excellente dans les mobiles qui l'ont inspirée, détestable dans la forme qu'elle a revêtue, la loi du 7 février 1933.

Si l'on s'étonne que les accusés rétractent leurs premiers aveux, lorsqu'ils comparaissent devant un juge d'instruction et qu'ils sont entourés de toutes les garanties de la défense, on peut, pareillement, s'étonner qu'ils avouent avec une « spontanéité » qui fait sourire les sceptiques, lorsqu'ils sont seuls, aux premiers instants de leur arrestation.

LE SOMMEIL...

SIMONNEAU arpentait les grands boulevards, le 12 février 1934.

M. Simonneau goûtait avec joie l'air de Paris, après les dures années qu'il avait passées au bagne.

Entendons-nous : au bagne, c'est-à-dire que M. Simonneau est surveillant à Cayenne. Il venait de prendre un long congé et se disposait à jouir en toute tranquillité des économies qu'il avait réalisées dans son service. Ce soir-là, il avait l'âme tendre et grand besoin d'amitié !

Dans un café violemment éclairé, où se pressait une foule de consommateurs, il aperçut une jeune femme vers laquelle il se sentit immédiatement attiré.

La scène se continua dans un hôtel voisin.

Le lendemain matin, M. Simonneau se retrouvait seul dans le lit, et la somme de 1.950 francs qu'il avait placée dans son portefeuille avait disparu ; l'argent et la belle envolée du même coup. Il lui était facile de faire un rapprochement de cause à effet.

Le surveillant du bagne déposa une plainte. Ce ne fut qu'au début du mois dernier que la police retrouva la trace d'Angèle.

Angèle était traduite sous l'inculpation d'entolage devant la 13^e Chambre correctionnelle. Un seul té-

moins à la barre : M. Simonneau.

Pour le témoin, pas de doute. La culpabilité d'Angèle ressort à l'évidence des faits. Il commence sa déposition par un exorde assez majestueux :

— J'ai connu Mademoiselle — en désignant l'inculpée — en qualité d'une personne qu'on rencontre (sic)...

LE PRÉSIDENT LAEMLE, qui aime appeler un chat un chat, coupe net. — En somme, pour parler français, vous avez couché avec Mademoiselle.

M. Simonneau acquiesce.

Mais la chose ne s'est pas passée aussi simplement qu'on pourrait le croire ; il soupçonne la fille de lui avoir administré un narcotique perfide :

— Elle m'a donné quelque chose qui m'a rendu malade toute la nuit et qui m'a fait perdre mes esprits (resic).

Dans le box, Angèle se tord.

ANGÈLE. — Monsieur Simonneau, vous êtes un menteur.

LE PRÉSIDENT. — Je vous prie de conserver une attitude correcte. Pas d'injures. Les renseignements sur votre compte ne sont pas fameux ! Vous avez été confiée, en 1924, au Patronnage des enfants et adolescents, pour une première histoire judiciaire.

ANGÈLE. — Peut-être. Mais je jure que je n'ai pas volé l'argent de monsieur. Rien ne prouve, d'ailleurs, qu'il ait eu dans son portefeuille 1.950 francs. Il l'affirme, mais je n'ai pas vu son argent. Il m'a poussée à venir passer la nuit avec lui. Auparavant, il avait bien bu et moi aussi, et puis nous avions mangé des crêpes, et puis...

LE PRÉSIDENT. — Laissons le menu. Arrivons à la nuit.

Ici, les souvenirs d'Angèle ne sont pas beaucoup plus précis que ceux de M. Simonneau. Elle ne sait pas exactement ce qui s'est passé. C'est si vieux ! Cela remonte au milieu de février.

LE PRÉSIDENT. — Un fait est troublant. Vous avez quitté furtivement la chambre ; de plus, on ne vous a plus vue dans le café où vous alliez d'ordinaire tous les jours et où vous aviez vos « habitudes ».

ANGÈLE, d'un air blessé. — Monsieur le président, je ne vous per-

Pour contenter tout le monde, et surtout pour satisfaire aux impérieuses raisons de l'ordre public en même temps que de la défense individuelle, il faut rappeler que l'aveu en matière judiciaire n'est pas l'élément essentiel.

C'est pour avoir admis trop longtemps cette thèse que, sous l'ancien régime, les magistrats, afin d'obtenir la confession de l'accusé, n'hésitaient pas à employer tous les moyens, y compris la torture, afin de lui arracher les mots qui constituaient la preuve de l'accusation.

On a supprimé la torture, méthode indigne des temps civilisés. C'est donc en dehors de l'aveu que la preuve de la culpabilité doit être recherchée, par les éléments matériels d'une enquête, par des témoignages précis et dignes de foi ; c'est là, précisément, le rôle de la justice.

La recherche de l'aveu exclusif conduirait à une solution de paresse.

Grâce à une habile plaidoirie, M^e Maurice Souchard obtint l'indulgence du tribunal



...DU JUSTE

mets pas. Je ne suis pas une grue. M. Simonneau est toujours à la barre. Le président lui pose quelques questions très précises.

LE PRÉSIDENT, à M. Simonneau. — Et le portefeuille, qu'est-il devenu ? M. SIMONNEAU. — Je l'ai trouvé dans mon pantalon ; il était vide.

LE PRÉSIDENT. — Etes-vous bien sûr d'avoir eu 1.950 francs en entrant à l'hôtel ? C'était peut-être imprudent ! Une poche de pantalon



Avec une autorité nuancée de scepticisme, le Président Laemlé dirige les débats.

n'est pas un coffre-fort de tout repos. M. SIMONNEAU. — Mon argent est mieux dans ma poche qu'à mon domicile.

LE PRÉSIDENT. — N'était-il pas convenu entre vous et Angèle que vous lui donneriez quelque chose pour le prix de ses faveurs ?

M. SIMONNEAU. — Cette question n'a pas été débattue. Tout ce que j'affirme, c'est que Mademoiselle est partie et qu'elle a laissé la porte de la chambre ouverte.

LE PRÉSIDENT. — Attention ! Voilà le système de défense que va invoquer la prévenue. Elle va soutenir que, par la porte, quelqu'un s'est introduit pendant que vous dormiez et a pris l'argent.

M. SIMONNEAU. — La preuve qu'elle est coupable, c'est qu'elle est partie sans me réveiller et sans se faire payer.

LE PRÉSIDENT et les deux juges assesseurs estiment que l'argument a son poids.

LE PRÉSIDENT, à Angèle. — En effet, vous n'avez pas fermé la porte, car le bruit qui se serait alors produit aurait réveillé votre victime.

ANGÈLE. — Oh ! il ne se serait pas réveillé ! Il était tellement fatigué, après tout ce qu'il avait exigé durant la nuit !...

Le défenseur d'Angèle, M^e Maurice Souchard, plaide avec beaucoup d'esprit la thèse du doute.

Le tribunal condamne Angèle à un mois de prison. La peine équivaut à la durée de la détention préventive.

Bien qu'elle continue à se proclamer innocente, Angèle paraît satisfaite du jugement qui vient d'être rendu.

J. MORIÈRES.

Le rapport Prince

Dans l'article paru dans le dernier numéro de *Détective*, où j'analyse le rapport Prince, quelques fautes ou erreurs typographiques se sont glissées.

Page 6, le typo me fait écrire : « Je me rappelle que... », alors que j'avais écrit : « Je rappelle que... »

Maintenant, une erreur : il est écrit que M. Robin avait été ordonnance de M. Lapeyre. Jamais je n'ai écrit cela ; j'ai écrit que M. Robin avait été l'ordonnance de M. Prince.

Enfin, dans l'analyse du rapport des médecins, on m'a fait écrire que la tête avait été projetée à six cent soixante-quinze mètres. C'est soixante-quinze mètres qu'il faut lire. L'erreur vient de ce que le linotypiste n'a pas vu que j'avais rayé le chiffre 6.

Ces linotypistes, ces secrétaires de rédaction vous feraient pendre !...

M. L.

VOILA CENT ANS

La « cruentation »

Jadis, une superstition qui avait force de loi voulait que l'on fit passer les personnes soupçonnées d'assassinat au-dessus du cadavre de la victime. Cela s'appelait la « cruentation », et la justice assurait gravement que, au moment où le vrai coupable enjambait le corps, les plaies du mort devaient se rouvrir et saigner.

Avec les siècles, cette croyance, plus curieuse assurément que féconde en résultats, disparut. Mais elle revint d'actualité, en septembre 1834.

Louis Le Triec, gros négociant en chevaux, de Vannes, avait été longtemps soupçonné d'avoir empoisonné sa femme. A raison, d'ailleurs ; car ce maquignon, brutal et ivrogne, avait bavardé imprudemment dans les cabarets. Garçon de ferme, il avait eu la bonne fortune d'épouser, en 1818, une vieille fille de Vannes, fort riche mais fort laide ; marié sous le régime de la communauté, il avait vécu, depuis, entre son épouse et la sœur de celle-ci, Adèle Lommech.

Louis Le Triec n'avait jamais caché qu'il n'aimait pas sa femme et que, maintenant qu'il tenait le magot, plus vite elle disparaîtrait serait le mieux.

Pour la bagatelle, ajoutait le maquignon avec un gros rire naïf, il me restera toujours sa sœur.

On savait bien, à Vannes, qu'Adèle Lommech ne repoussait pas les avances de son beau-frère. Aussi, lorsque la femme de Le Triec mourut, après une longue agonie, en décembre 1833, on parla sans attendre d'empoisonnement. L'autopsie de la morte fut ordonnée, mais on ne découvrit aucune trace de toxique dans le cadavre, et les mauvaises langues en furent pour leurs frais.

Six mois passèrent. A son tour, après être resté alité quelques semaines, en proie à de douloureux vomissements, le marchand de chevaux succomba au même mal étrange qui avait emporté sa femme. De nouveau, on parla d'empoisonnement. Le permis d'inhumation fut refusé et le Parquet de Vannes se rendit, en toute hâte, au domicile du maquignon.

Déjà, le mort bleussait ; les veines de son cou et de ses bras semblaient prêtes à éclater.

Devant l'intrusion des policiers, Adèle Lommech protesta de son innocence. Amenée devant le défunt

Un jet de sang noir inonda le visage terrifié d'Adèle.

par le médecin de l'état-civil, qui voulait se faire expliquer les circonstances de ce mystérieux décès, Adèle Lommech s'écria :

— Que je meure sur-le-champ si je n'ai pas tout tenté pour empêcher mon pauvre Louis de mourir.

A peine achevait-elle qu'un affreux jet de sang noir lui inonda la face. D'un coup de scalpel maladroit, le médecin avait crevé une des veines boursoufflées du bras. Les yeux dilatés par l'effroi, le visage plein de sang, Adèle Lommech se jeta à genoux.

Eh bien ! oui, c'est moi qui l'ai empoisonné gémit-elle ; et avec le restant du poison qui lui avait servi à tuer ma pauvre sœur pour s'emparer de son argent et me posséder à son aise !...

On ne devait jamais connaître le secret de ce drame ténébreux. Adèle Lommech était soudain devenue folle.

Après avoir reconnu les faits, Marceau rétracta ses aveux.

fense ne consiste pas à plaider le faux, mais à souligner ce qu'il peut y avoir, dans toute faute humaine, de circonstances atténuantes. Ainsi, sans pousser un inculpé à nier systématiquement le fait, l'avocat consciencieux et utile conseillera à son client une attitude de franchise qui pourra lui concilier la pitié des juges.

On n'a pas oublié l'émotion qui s'est manifestée à propos d'affaires retentissantes, telle que l'affaire Almazian. On se rappelle que cette émotion a donné naissance à une loi, excellente dans les mobiles qui l'ont inspirée, détestable dans la forme qu'elle a revêtue, la loi du 7 février 1933.

Si l'on s'étonne que les accusés rétractent leurs premiers aveux, lorsqu'ils comparaissent devant un juge d'instruction et qu'ils sont entourés de toutes les garanties de la défense, on peut, pareillement, s'étonner qu'ils avouent avec une « spontanéité » qui fait sourire les sceptiques, lorsqu'ils sont seuls, aux premiers instants de leur arrestation.

PROCHAINEMENT vous lirez dans

DÉTECTIVE MON FRÈRE L'ASSASSIN

Une enquête sociale par le DOCTEUR

Henri DROUIN

GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

MARIANNE

publie cette semaine :

Un grand roman inédit de PIERRE VÉRY

L'ASSASSINAT DU PÈRE NOEL

et la suite du reportage de GEORGES SIMENON

LA MÉDITERRANÉE EN GOÉLETTE

TOUS LES MERCREDIS 16 pages illustrées 75c.

Abonnements (France et Colonies)

Un an	32 fr.
Six mois	18 fr.

DÉTECTIVE	ADMINISTRATION	REDACTION	ABONNEMENTS	DÉTECTIVE
	PARIS (VI ^e) - 3, RUE DE GRENNELLE	PARIS (VI ^e)	1 an 6 mois	
	TÉLÉPHONE : LITTRÉ 62-71 DRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37	DIRECTEUR MARIUS LARIQUE	FRANCE ET COLONIES 65. ÉTRANGER (TARIF A) 85. ÉTRANGER (TARIF B) 100.	

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déetective".



C'est sur la route pierreuse qui monte au hameau de Thèmes, que Bernadette Brunet (à droite et à gauche) fut mortellement blessée.

LE MEURTRE CAMOUFLÉ

Sens (de notre envoyé spécial).

RUELLE étrange histoire... Le mardi 28 août, vers 13 heures, deux couples descendaient d'une voiture poussiéreuse, dans la cour de l'auberge Lambert, près du pont de l'Yonne, à Joigny. Un homme petit et blond donnait le bras à une jeune femme très fardée, aux cheveux platinés. Un autre homme, celui-là très brun, très grand, au teint fortement basané, poussait devant lui une autre jeune femme d'environ vingt ans, de taille moyenne et vêtue d'une robe blanche à parements de fourrure.

L'homme au teint basané commanda un repas de quatre couverts. Comme la servante de l'auberge apportait les hors-d'œuvre, une violente discussion éclata entre l'homme brun et sa compagne. Cette dernière avait le visage griffé à plusieurs endroits et il y avait du sang sur sa robe blanche, près de l'épaule. L'homme brun et basané parlait très vite, avec un accent marseillais prononcé : tous les témoins l'ont appelé l'homme de Marseille.

Soudain, la jeune femme à la robe blanche se leva et sortit en courant. L'hôtelier la vit traverser le pont de l'Yonne, à pied, et disparaître. Les autres continuèrent de manger.



La jeune femme, terrorisée par ses compagnons, se réfugia place de la Demi-Lune.

seillais attendit, en tournant en rond dans le parloir, comme un fauve pris au piège, le premier diagnostic.

Le docteur Bonnacaze revint lui annoncer qu'aucune opération ne pouvait plus être tentée. La mort de la blessée était une question d'heures.

— Alors, je vais télégraphier à sa famille, reprit l'inconnu soulagé. Dans dix minutes, je serai de retour à la clinique.

Comme il traversait le vestibule, il aperçut une infirmière, Mlle Drouet, qui dressait la maigre liste des effets de la moribonde : une paire de bas, un soutien-gorge, quelques bijoux en toc, un billet de cinquante francs et un bulletin de naissance. L'homme tressaillit et, prenant en mains le billet de banque et le bulletin de naissance, il demanda :

— Où avez-vous trouvé ça ?
— Ces papiers étaient serrés contre la peau, sous le soutien-gorge de votre amie.

— Oui, c'était son habitude. Je remettrai cela à sa famille, dit-il encore.

Et froidement, avant de sortir, il empocha le billet et le bulletin. Il remonta dans sa voiture, remit en marche le moteur aux bielles coulées et s'éloigna. On ne le revit plus.

con, en voyage « d'affaires ». L'attitude du couple blond qui l'accompagna jusqu'à Joigny, le genre des deux femmes, l'habitude — classique dans les maisons closes — qu'avait la victime de serrer ses papiers dans son soutien-gorge, tout ramenait le commissaire Ogier à un drame de la remonte, c'est-à-dire à un règlement de comptes entre un souteneur marseillais et une jolie fille qu'il remontait de Marseille à Paris, pour la placer ou pour la vendre à un « ami » de la porte Saint-Martin.

Mais cette affaire comportait deux angossants mystères. Pour quel motif l'homme de Marseille avait-il soudain décidé d'exécuter sa compagne ? Et pourquoi, surtout, quelles que fussent les circonstances du drame, accident provoqué ou meurtre, la jeune Bernadette était-elle arrivée nue au hameau de Thèmes ? Qu'étaient devenus ses vêtements ?

En vain, le gendarme Tredan, de Joigny, fit-il, pas à pas, dans les deux sens, les quatre kilomètres qui séparent Joigny du hameau de Thèmes. Il ne trouva rien dans la fosse, ni un morceau d'étoffe, ni une touffe de cheveux, ni un papier, ni une trace sanglante.

L'impression du commissaire Ogier est qu'il y a meurtre et non accident. Bernadette ne portait-elle pas, déjà, en arrivant à Joigny, des griffes profondes au cou et au front ? Sa robe blanche n'était-elle pas, déjà, élaboussée de sang ? Son cri de terreur dans l'auberge — « Ils veulent me noyer ! » — incline à penser que son compagnon — le pseudo Georges Galibert — a renouvelé, sur la route déserte de Thèmes, une tentative d'assassinat qui avait échoué. Le lavage des glaces laisse aussi supposer que le meurtre se déroula dans la voiture, l'arme étant, sans doute, la manivelle de l'auto. Mais pourquoi mettre nue la blessée ? L'homme de Marseille voulait-il abandonner dans une ferme, ou sur le bas-côté de la route, un cadavre nu, difficile à identifier ? Voulait-il se débarrasser du corps dévêtu en le jetant dans l'Yonne ou en le déposant sur la voie ferrée toute proche ? Ou bien craignait-il que les vêtements de la jeune femme, non maculés de poussière, démontrassent qu'il n'y avait pas eu d'accident ? En tout cas, le macabre déshabillage de la moribonde ne pouvait avoir qu'un but : camoufler le meurtre. Et c'est là, aujourd'hui, dans l'esprit du commissaire Ogier, la plus forte présomption du crime : un des rares crimes scientifiques du « milieu ».

Le numéro de l'auto tragique, relevé par le

chasse Victor Bouchet nettoyait son automobile.

L'homme de Marseille, sans descendre, le pria de bien vouloir conduire la blessée chez un docteur.

A ce moment, la sœur du garde-chasse, qui avait regardé dans l'auto, poussa un cri :

— Mais elle est nue, cette malheureuse !
En effet, la compagne de l'homme brun, entièrement nue, à l'exception d'un soutien-gorge et des bas, était affalée sur les coussins ; sa tête était une informe boule sanglante. Sans attendre, Mme Bouchet avait couru chercher un drap dans lequel elle enveloppa pudiquement la blessée.

— Je marchais à près de cent à l'heure, expliquait l'automobiliste. Une portière mal fermée s'est ouverte. Ma femme a roulé sur la route, la tête en avant.

Mais le garde-chasse observa que les plaies de la blessée n'étaient mêlées d'aucune poussière, que le pantalon gris clair et la chemise beige de l'inconnu ne portaient pas la moindre goutte de sang. Il offrit seulement de conduire



La servante Odette Meunier reçut les confidences de la victime.



Le commissaire Ogier, de Dijon, fut chargé d'élucider ce troublant mystère.

Ce même mardi, vers 13 h. 30, la jeune femme à la robe ensanglantée vint s'asseoir à la terrasse du restaurant de la Demi-Lune, dans un des faubourgs de Joigny, et commanda un casse-croûte. A 14 heures, l'homme de Marseille entra dans un garage voisin avec sa voiture et ses deux compagnons.

C'était une automobile Renault assez ancienne, déclara par la suite le mécano Tobaldini. Le conducteur descendit et me dit qu'il avait deux bielles coulées. Le moteur cognait et l'auto ne pouvait certainement pas avancer à plus de vingt kilomètres à l'heure.

Pendant que le mécano visitait le moteur, les trois automobilistes sortirent du garage et se dirigèrent vers la fugitive. A leur vue, la jeune fille quitta la terrasse et se réfugia à l'intérieur du restaurant. Elle s'accrocha au bras d'une servante, Odette Meunier.

Ces gens-là veulent me noyer, glapit-elle, mais ça ne se passera pas comme ça. La police n'est pas faite pour les chiens.

Au dehors, le trio discutait. Brusquement, le couple blond s'éloigna à pied, en direction de la gare de Joigny, et on ne le revit plus. L'homme de Marseille retourna seul au garage. Prétextant qu'il n'aurait pas assez d'argent pour payer la réparation, il remonta dans sa voiture, revint au restaurant et, au grand ébahissement d'Odette Meunier, la jeune femme accepta de repartir avec son compagnon. L'auto, avec un bruit d'enfer, à très petite allure, s'engagea sur le chemin vicinal rocailleux qui mène au hameau de Thèmes.

A 14 h. 30, ce même jour, un automobiliste en bras de chemise se présentait à la ferme Vincent-Bouchet, à Thèmes, en annonçant :

— Ma femme vient de se trouver mal dans ma voiture. Donnez-moi un peu d'eau.

C'était l'homme de Marseille. La veuve Vincent lui remit un broc d'eau fraîche et un verre. Mais quelle ne fut pas la stupeur de la brave dame quand elle vit que l'inconnu, au lieu de donner à boire à sa compagne, dont elle devinait la présence sur le siège arrière, se mettait à laver les glaces de sa voiture pleines de giclures de sang à l'intérieur. Voyant la fermière s'approcher, l'homme abandonna le broc sur la route et repartit. Il s'arrêta un peu plus loin, au centre du hameau de Thèmes, devant la grange où le garde-



Le mécano Tobaldini releva le numéro de la voiture suspecte.

la voiture du Marseillais jusqu'à Saint-Julien-du-Sault, où se trouve le plus proche médecin, le docteur Matignon.

Le docteur Matignon, au premier examen, jugea le cas désespéré. Le crâne était fendu. Seule l'opération du trépan pouvait sauver la jeune femme et cette opération ne pouvait être tentée qu'à la clinique Pecquet, à Sens.

L'homme de Marseille refusa l'ambulance, et préféra conduire lui-même la blessée à la clinique dans son véhicule cahotant. Comme il ne connaissait pas la route, le curé-doyen de Saint-Julien-du-Sault s'offrit à l'accompagner jusqu'à Sens. Sur la route, l'inconnu s'inquiétait surtout des carrefours où pouvaient se trouver des gendarmes, afin de les éviter.

— Vous comprenez, monsieur le curé, disait-il, la blessée n'est pas ma femme. Je suis fils de famille et marié. Quelle histoire pour moi !...

Avec deux bielles coulées, il fallut deux heures pour gagner Sens. A la clinique Pecquet, le chirurgien Bonnacaze, devant la gravité des blessures de la jeune femme, négligea les formalités habituelles d'hospitalisation. Le Mar-

Quand, jeudi matin, le personnel de la clinique constata que le corps de la jeune femme, morte le mardi soir, vers minuit, commençait à se décomposer, la police de Sens fut alertée. Par bonheur, l'infirmière avait pu lire, et noter, de mémoire, le nom inscrit sur le bulletin de naissance de la défunte : Marie-Bernadette Brunet, ou Prunet, née à Aurillac, en 1913. Son compagnon avait laissé une adresse : Georges Galibert, 29, boulevard de Picpus, à Paris. Ce ne fut qu'après s'être assuré qu'il n'existait ni de Galibert, ni de numéro 29, boulevard de Picpus, que le Parquet de Joigny décida d'ouvrir une enquête et de faire autopsier la morte. L'autopsie, qui fut sommaire, révéla que le décès était dû à de multiples fractures du crâne, qui pouvaient, à la rigueur, avoir été provoquées par une chute de voiture accidentelle ou volontaire. Un assassinat, à coups de manivelle d'auto, par exemple, ou à l'aide de tout autre objet contondant était possible.

C'est avec ces faibles éléments que le commissaire Ogier, de Dijon, commença ses recherches. Tous les témoins étaient unanimes, à Joigny comme à Sens. L'homme de Marseille avait une allure et un parler qui ne laissaient place à aucun doute : c'était un mauvais gar-



Mlle Drouet, une infirmière, avait pu lire le bulletin de naissance de la moribonde.



M. Victor Bouchet et sa sœur aperçurent la blessée complètement nue dans l'auto.

mécanicien Tobaldini, permit aux enquêteurs d'orienter utilement leurs recherches. Ils apprirent que la Renault 1934 C. A. 6 avait été achetée, à la fin du mois d'août, par une nommée Marie-Bernadette Brunet, fille soumise contrôlée par la préfecture de Marseille. L'adresse indiquée par la prostituée était un hôtel de passe de la rue du Musée. Son protecteur — l'homme de Marseille — n'était pas connu à cette adresse. La fille avait parlé plusieurs fois de lui avec une certaine fierté, disant que c'était un lieutenant de vaisseau du commerce.

La Sûreté marseillaise en savait maintenant assez pour identifier l'assassin. Comme l'avait pensé, dès le début, le commissaire Ogier, c'était bien là un drame de la remonte. Mais le pseudo Georges Galibert, habitué à la loi du silence, livrera difficilement son redoutable secret.

M. LECOQ.



Lors des obsèques de Mme Graz, son mari (à gauche), sa mère et sa sœur assistent à la levée du corps qui eut lieu à la Morgue.

Nice (de notre correspondant particulier).

M. Graz, qui était arrivé à son domicile, 13, boulevard de Cimiez, vers vingt heures, descendit chercher le concierge, M. Parigi.

— Ma femme doit être sortie, lui dit-il. Elle a oublié sa clef dans la serrure, en fermant la porte. Je ne puis entrer chez moi.

Le concierge, un petit homme empressé, à l'accent italien, se munit d'un fil de fer et monta jusqu'au second étage de l'immeuble, derrière M. Graz.

Dehors, Cimiez et ses platanes, ses pères, ses hôtels vides s'assoupissaient déjà. Le tramway de Cap-de-Croix venait de passer en cahotant. C'était l'heure où les vieilles dames du quartier, qui ressemblent à feu la reine Victoria statufiée place des Arènes, réclament leurs pantoufles et respirent, le cœur noyé, d'anciens mouchoirs.

Accroupi devant la porte, le concierge, à l'aide de son crochet, cherchait à faire tomber la clef.

Il y réussit sans trop de mal. — C'est curieux, avait répété, à plusieurs reprises, M. Graz.

Il entra dans l'appartement. Indécis, le concierge resta sur le seuil de la porte. Le drame était déjà palpable. Il était là, tout près...

Pourtant, apparemment, tout s'était passé comme à l'habitude.

M. Graz, qui exploite un magasin d'accessoires d'autos, rue du Maréchal-Foch, à Nice, s'en venait dîner tous les soirs, à vingt heures.

Il s'était rendu, le matin, à son magasin, à neuf heures. Il avait déjeuné chez lui à midi, était reparti vers quatorze heures.

Oui, tout s'était passé comme à l'habitude. Il n'y avait que cette clef, à l'intérieur, oubliée par sa femme, pour la première fois...

Ce n'est pas qu'il soit très émotif. Non. Il est plutôt placide, avec des épaules larges, des tempes grisonnantes. La quarantaine et ses

fil d'argent. Sur le seuil de sa boutique, lorsqu'il apparaissait, en blouse blanche, les femmes trouvaient dans son regard quelque chose qui les faisait, souvent, se retourner. Quelque chose...

Et voilà qu'il faisait claquer les portes. Personne dans le salon où tous les bibelots étaient en ordre. Personne dans la chambre à coucher où flottait un léger parfum. L'appartement était confortable, douillet. L'immeuble n'était-il pas neuf ?

Il poussa un cri. Le concierge s'avança dans le vestibule.

M. Graz se tenait dans la salle de bains. Il venait de soulever un corps. Une large flaque noire tachait le dallage.

— Madame est blessée ? questionna Parigi.

M. Graz se retourna lentement, soutenant le corps inerte, dont les jambes, d'admirables jambes découvertes par la robe retroussée, pendaient, cassées comme celles d'une marionnette dont on a coupé les ficelles.

— Ma femme a été assassinée !

Et, l'oreille appuyée sur la poitrine de la victime, il écoutait pour être sûr qu'elle était morte.

Ce fut M. Soret, commissaire de police de permanence, qui fit les premières constatations.

M. Curty, chef de la Sûreté, le rejoignit peu après.

Mme Graz avait eu la nuque traversée par une balle que l'on retrouva près de la baignoire. L'arme avait disparu avec l'auteur du crime.

Autour d'elle, dans la salle de bains, comme dans les autres pièces d'ailleurs, rien n'avait été bouleversé ni brisé.

Les flacons de parfums, les produits de beauté dont la morte, aussi jolie que coquette, faisait un grand usage, étaient soigneusement alignés sur une étagère. Le savon, l'éponge, les serviettes, l'eau de toilette, la brosse à dents, le peigne étaient à leur place.

Le drame avait dû n'être accompagné ni d'un cri de surprise, ni d'un geste de défense.

La victime était vêtue d'une élégante robe de ville. Elle était chaussée, coiffée, fardée. Son chapeau était posé sur le lit de la chambre à coucher. Sans doute s'appêtait-elle à sortir.

Le sac, qui était tombé à terre, contenait une somme d'une quarantaine de francs.

M. Graz fouilla dans les tiroirs des meubles, retrouva de l'argent, des bijoux — les bagues étaient posées sur la table de nuit — et déclara à la police :

— On ne nous a rien volé.

Toutes les fenêtres étant fermées et aucune trace d'escalade n'ayant été relevée, lorsque le médecin légiste eut établi que Mme Graz était morte, instantanément, vers cinq heures de l'après-midi, l'affaire prit la forme d'une toute petite question, mais aussi embarrassante qu'angoissée :

— Qui, vers dix-sept heures, est entré dans l'appartement de Mme Graz ?

Comme, après tout, le drame avait des contours classiques, on se tourna vers le mari.

— Qu'avez-vous fait cet après-midi ?

M. Elie Bacot, associé de M. Graz, témoigna que celui-ci n'avait pas quitté le magasin de l'avenue du Maréchal-Foch de tout l'après-midi. Il s'était absenté une demi-heure pour aller chez le dentiste, installé au-dessus du magasin, et M. Curty se souvint que, vers sept heures, il avait aperçu M. Graz à la terrasse d'un café.

Le ménage n'avait pas, à l'œil nu tout au moins, de cassures.

En 1922, M. Graz avait épousé la victime, qui était serveuse dans un restaurant de Genève. Eléna Graz avait sept ans de moins que

son mari, née le 9 octobre 1893 à Eaux-Vives (Suisse).

Les affaires de M. Graz, tant en Bulgarie, où il s'installa parfumeur après son mariage, qu'à Nice, où on le vit directeur d'une agence immobilière, ne furent guère brillantes. Et, aujourd'hui, les accessoires d'autos ne font point faire fortune à ceux qui les vendent.

Alors, on modifia légèrement la question. — A qui Mme Graz a-t-elle ouvert, alors qu'elle s'appêtait à sortir ?

Vous devinez la scène.

On sonne. Mme Graz, pimpante, va ouvrir. C'est un familier de la maison. Mme Graz retourne au cabinet de toilette. Elle se lave les mains, achève de se vernir les ongles, se dessine les lèvres au crayon rouge.

Le visiteur dit quelques mots, tire un revolver de sa poche et, pendant que Mme Graz se sourit dans la glace, à quinze centimètres d'une nuque souvent caressée, fait feu.

— Nous ne fréquentions que la famille Aletti, répondit, perplexe, le mari.

— Pardon ! Madame recevait un « oncle » et un jeune « cousin », répliqua la bonne.

Et il fallut pénétrer, à pas feutrés, dans la vie privée de Mme Graz.

Etranges enquêtes que celles que l'on fait dans ces boîtes à mystères et à secrets que sont certains ménages !

Le mari faisait de mauvaises affaires, et Mme Graz portait de coûteuses toilettes.

— Vous direz que je brode de la lingerie pour vous, avait soufflé l'ancienne fille de salle devenue bourgeoise, à une dame Papiasian.

Mme Graz avait décidé, en tant que lingère, de prendre un amant sérieux au portefeuille bien garni.

Ce fut « l'oncle ». Il était grand, osseux, avait des cheveux blancs. Il accompagnait Mme Graz au dancing, dans les magasins, au théâtre.

Elle le recevait chez elle, et une amie de mandait, en parlant de lui :

— Au moins, paye-t-il les tapis ?

Il payait davantage.

Là-bas, sur le seuil de son magasin, M. Graz lançait un mot de bonne humeur lorsque passaient les filles du « Grand 8 », ses voisines...

Le « cousin » fut le complément de « l'oncle ». Il sortait des dancings de 1928, en escarpins, le teint mat, les yeux mouillés à l'italienne.

Il venait, lui aussi, boulevard de Cimiez. On le présentait à « l'oncle ». Ils burent le thé ensemble.

Mais la femme de ménage a le souvenir de certains matins où le « cousin » parlait fort, et réclamait de l'argent.

Tous les deux, « oncle » et « cousin », disparurent en juillet.

Mme Graz fit un voyage à Genève, rentra chez elle pour prendre un bain, puis partit pour Cannes, en déclarant :

— Mon mari pensera que je suis encore en Suisse.

Ainsi cascada sa vertu !

M. Graz murmura, devant ces révélations :

— Je n'aurais jamais cru ça !

Oui ? Alors, plaignons-le !

M. Soret menait diligemment son enquête, en liaison avec la Sûreté. On recueillit un signalement ; on fit des recoupements ; on chercha dans les fiches et l'on trouva un bel Antonin, né en Roumanie, qui habite actuellement à Paris.

Le tout était d'établir qu'il était venu à Nice pour louer une balle dans la tête d'une femme dont, probablement, il se souciait fort peu.

Le « cousin » a mauvaise presse, à cause de ses escarpins.

Mais « l'oncle » ! Admettez qu'un vieux monsieur fort riche, comme M. Arribat, qui s'est suicidé quarante-huit heures après le crime, se soit fâché parce qu'il était berné ! Admettez que, le jour du drame, vers dix-sept heures trente, on l'ait vu entrer très agité dans un café et qu'il se soit précipité au lavabo.

Il n'en faut pas plus pour éclaircir le mystère.

Les crimes des gigolos sont rarement gratuits. L'un emporte l'argent ; l'autre, le manteau de vison pour son amie Malou.

L'assassin du boulevard de Cimiez, lui, a dédaigné l'argent, les bagues, tout...

Pour une fois, ce n'est pas le « cousin », le valet de cœur, qui s'est transformé en assassin. Il semble bien que ce soit « l'oncle », l'amant de tête, excédé d'être berné, qui s'est vengé et s'est, ensuite, fait justice.

Pierre ROCHER.

EN FAMILLE

Au Bon Marché
de l'Auto

Les bénéfices du magasin d'accessoires pour autos (à droite) que dirigeait M. Graz ne suffisaient pas à la coquette d'Eléna (à gauche).

PRÉJAGES DE MORT



De nombreuses lettres de « mages », aujourd'hui sous scellés, avaient annoncé le drame dont Solange (en bas) devait être victime.

— Patience !... Ton « Roger » nous semble sournois. C'est un jaloux : tu ne seras pas heureuse.

Ces avertissements répétés inquiétèrent la jeune fille. Qui croire ? Qui écouter ? Son cœur disait oui ; son entourage disait non ; qu'en pensait maintenant le destin ? Solange, la naïve Solange, se tourna, une fois de plus, vers les marchands d'espoir. Ses dernières économies y passèrent. Se défilant de Janine, elle consulta les pythonisses en vogue ; elle écrivit à tous les mages, tous les astrologues, tous les devins qui publient, en dernière page des journaux, de mirifiques annonces. La plupart de ces « mages », en réclamant de nouvelles sommes d'argent pour pouvoir fournir plus de précisions, annoncèrent à la jeune fille qu'un événement capital va bouleverser sa vie. Un chroniqueur de Genève ajoutait même ce post-scriptum, que j'ai lu de mes yeux :

« Méfiez-vous d'un jaloux qui vous fera beaucoup de mal. »

Je ne crois ni aux rêves, ni au marc de café. Cependant, je dois avouer que toutes ces lettres, entassées aujourd'hui sous les scellés d'un greffe, prévoyaient le drame brutal qui allait éclater.

Dès le 26 juillet, ce drame apparut inévitable. Ce jour-là, Solange Redon, les cheveux épars, les yeux hors de la tête, se précipita chez sa concierge, en hurlant :

— « Roger » a voulu me tuer... C'est affreux. Il est jaloux. Il est fou. Il croit que je le trompe et il m'a tiré dessus avec un revolver. Si l'arme ne s'était pas enrayée, je serais morte... C'est le premier homme que j'aime et il veut m'assassiner !... »

Le lundi 27 août, après la représentation de *Rose de France* au Châtelet, Solange Redon, très pâle, murmura à son amie Janine :

— Tâche de retenir « Roger » un instant. Ça ne peut plus durer ; je ne veux pas retourner avec lui rue Ferdinand-Duval. Il me roue de coups. Depuis qu'il est en chômage toute la journée, sa jalousie est effroyable. Hier soir, il m'a serrée au cou si longtemps, si fort, que j'ai cru mourir. Mon ancien ami, Jacques, m'a offert de m'emmenner coucher chez lui. J'ai accepté. Demain, je retournerai dans ma chambre faire mes valises et je partirai avec Jacques pour le Midi...

Gustave Michot aperçut-il, ce soir-là, sa maîtresse fuir au bras de Jacques, un figurant qui avait été autrefois son amant ? Tout le laisse supposer, car, en quittant ses collègues, il tendit le poing vers l'hôtel de Ville, dans la direction qu'avait prise le couple.

— Solange est une grendine ! gronda-t-il. Elle s'est toujours f... de moi. Mais, demain, je l'aurai... Adieu... Vous ne me reverrez pas vivant !

Habités depuis quelque temps à ces continuelles menaces de mort, les camarades de Gustave Michot haussèrent les épaules en pensant :

— Pauvre type, ça ne va vraiment pas mieux !...

Mais, le lendemain, les journaux du soir leur apprirent l'effarante réalité. Le figurant avait veillé toute la nuit, en tournant en rond dans la chambre, dans l'attente du retour de sa maîtresse. Solange, le croyant absent, était revenue en frissonnant rue Ferdinand-Duval, le mardi, vers onze heures, pour prendre en hâte ses clefs et quelques robes.

Saisie à la gorge aussitôt qu'elle entra dans la chambre, la malheureuse fille ne poussa pas un cri. Sa concierge la retrouva morte, le cou violacé, renversée sur ce beau divan qu'elle avait acheté tout exprès pour aimer celui qui devait l'étrangler.

Ni le frère de Solange, ni la justice ne purent atteindre vivant le jaloux meurtrier. Gustave Michot, soudain calmé, avec l'argent dérobé dans le sac de la morte, s'en alla acheter le browning qui devait lui permettre de venir se tuer, à son tour, devant le domicile de sa victime. Ainsi, les deux amants furent réunis, pour la dernière fois, dans le fourgon gris sale qui les emmena vers la Morgue.

Le drame, déjà, paraît lointain. Toute action publique est éteinte. Il ne reste plus que deux familles éplorées et, dans les archives de l'Identité Judiciaire, une fiche signalétique au nom de Redon Solange, qui ira rejoindre celle de Mme Desterberg, cette couturière de Neuilly, assassinée, en 1928, par un certain Sirof, figurant au Châtelet, et amoureux transi.

Emmanuel CAR.



Entre autres « béguins », Solange faillit se fiancer avec un ancien marin.



La jeune figurante adorait les escapades à deux, dans la campagne.



Elle avait loué une chambre dans un vieil immeuble du quartier israélite.



La belle-mère d'Yvonne l'avait prévenue contre la jalousie de « Roger ».



J'avais une telle certitude de recevoir de vos nouvelles que je ne puis pas à comprendre votre silence. Vous savez-vous du sentiment de désespoir pointant et de chagrin que vous avez éprouvé lorsque vous est arrivé de me quitter un an. C'est dans cette situation que je me trouve actuellement. Il faut donc que vous m'écriviez car je suis certain de ne pas avoir fait d'erreur.

La raison de la présente, malgré la déception de ne pas recevoir de vos nouvelles, est de vous exprimer le désir absolu de rester en termes amicaux avec vous. Il faut que je vous présente que de grands changements vont se produire dans votre existence, afin que vous puissiez les affronter de la manière qui convient le mieux. Je voudrais que vous puissiez les affronter de la manière qui convient le mieux. Je voudrais que vous puissiez les affronter de la manière qui convient le mieux.

Le dossier est clos. Aucun juge n'instruira l'assassinat de Solange Redon. Ce fut un drame banal, noyé dans le flux quotidien des autres drames. Un crime. Un suicide. Cinquante lignes en quatrième page des journaux. Et pourtant...

Solange Redon, une brune aux yeux rêveurs, n'avait pas attendu ses vingt ans pour claquer derrière elle les portes du logis familial. Orpheline de bonne heure, recueillie par sa marâtre, elle avait rapidement fait son choix entre le dédain qu'affectaient pour elle ses demi-sœurs et les flatteries intéressées des petits jeunes gens qui venaient l'attendre à la sortie du bureau. D'un côté, c'était pour elle l'obligation de rentrer dans le logement sans joie de la rue Saint-Louis-en-l'Île, à des heures strictes ; de l'autre, le bal, le cinéma, la vie à deux. Elle avait décoché un soir, puis deux, puis définitivement.

— Enfin libre ! avait-elle soupiré. Elle avait accepté, tour à tour, l'hospitalité de ses amis de la veille, chassée par l'un, trompée par l'autre, battue par le troisième. Un timide retour au foyer n'avait pas duré plus d'une semaine ; sans logis, sans travail, elle disparut, un beau matin, absorbée par l'immense ville.

Les siens la virent réapparaître, l'an dernier, pour la Sainte-Catherine, qu'elle venait de « coiffer ».

— J'ai un appartement, à moi, avait-elle dit avec quelque fierté. La journée, je suis secrétaire d'une maison de produits pharmaceutiques ; le soir, je suis chanteuse au Châtelet.

— As-tu un parti sérieux ? s'inquiéta sa marâtre.

— Moi ?... Non. Je suis jolie ; tout le monde m'aime ; mais je n'aime personne. Aucun homme ne me plaît. Janine, cartomancienne du Châtelet, m'a prédit un grand chagrin pour cette année, nous verrons bien !

Le frère de Solange, revenu de son service militaire, voulut savoir si sa sœur menait vraiment une vie plus rangée. Il dénicha « l'appartement » : une chambre perchée sous les toits d'un immeuble crasseux du bas quartier israélite : 13, rue Ferdinand-Duval. Il constata que l'emploi de secrétaire dans la maison de produits pharmaceutiques se réduisait au modeste rôle de trottoir et que la place de chanteuse au Châtelet n'était qu'un mythe ; Solange Redon se louait chaque soir, comme figurante, au tarif habituel : sept francs ! Quant aux béguins de la catharinette, ils ne se comptaient plus ; ils allaient d'un fiancé en titre, un ancien marin connu sous le nom de « Sésé », à un protecteur huppé, un septuagénaire appelé familièrement « Fufu ». Bien plus — et la concierge du Châtelet en témoigne aujourd'hui encore — Solange Redon, pour arrondir son ordinaire et se montrer généreuse envers ses jeunes amis, ne dédaignait pas de nouer, entre deux figurations, de furtives liaisons. Un jour, même, trois filles en carte vinrent faire un certain tapage dans la loge de la concierge, pour protester contre Solange qui venait de leur « souffler » — assuraient-elles — un de leurs meilleurs clients, et cela sur la bande de trottoir qui leur était affectée.

C'est ainsi que Solange attendait que se réalisât la prophétie de son amie Janine, la car-

tomancienne : un grand amour, suivi d'un grand chagrin.

N'est pas figurant de théâtre qui veut. Au Châtelet moins qu'ailleurs. Les quarante figurants de cette salle s'entraident et se serrent les coudes. Les hommes, qui reçoivent à chaque séance quatre à cinq francs, selon leur degré de propriété vestimentaire, ne sauraient admettre parmi leurs compagnes de scène n'importe quelle jeune fille. Pour devenir figurante au Châtelet, il faut être, en principe, la petite amie d'un figurant, et réciproquement.

C'est un des amants de Solange Redon qui la fit embaucher dans ce théâtre, voici un peu plus d'un an. Et c'est grâce à son amie, la danseuse Raymonde S..., que Gustave Michot, dit « Roger », devint figurant dans cette même salle, au retour de son service militaire, en avril dernier.

Un soir de juin, après la représentation, Gustave Michot et Raymonde S... emmenèrent Solange, seule ce soir-là, dans un restaurant des Halles. Gustave — alias « Roger » — était un petit gars trapu, au minois malicieux, aux yeux vifs, assombris de sourcils très fournis. Ancien marin, il plut aussitôt à Solange, qui, par toquade, s'éprenait de tous les marins qu'elle rencontrait. Elle s'amouracha plus encore de « Roger », car les femmes ont souvent un faible pour les amis de leurs amies.

Le soir suivant, elle simula un violent malaise et se fit reconduire chez elle par « Roger », qu'elle garda toute la nuit. C'était le premier homme qu'elle ramenait dans sa chambre de la rue Ferdinand-Duval. Jusque-là, elle avait préféré l'incognito des hôtels accueillants de la rue de Rivoli. Mais, ce soir-là, il y avait quelque chose de changé dans sa vie. La prédiction de Janine s'était réalisée : un grand amour naissait en elle. Tout de suite, Gustave Michot partagea cette fièvre : il s'installa définitivement rue Ferdinand-Duval et, pour fêter sa nouvelle liaison, Solange fit aménager sa chambre : elle acheta, avec ses économies, un lit-divan et un phonographe ; elle fit tapisser les murs de couleurs claires : des roses entrelacées sur un fond jaune d'or. Et le bonheur, pour quelques semaines, s'installa lui aussi dans la chambre.

Au Châtelet, Raymonde S... tenta de reconquérir l'infidèle. Mais Solange défendit son amour et administra même à la danseuse une correction qui la décida, plus sûrement que ne l'auraient fait de longues discussions, à laisser en paix l'amant qu'on lui avait volé. Toutefois elle s'écria :

— Tu sais, Solange, ça ne te portera pas bonheur. Toi et « Roger », ce sera terrible !

Que voulait-elle dire ? Solange alla consulter Janine. Les cartes parlèrent à nouveau — Un très gros événement se prépare dans ta vie, ma petite.

— Mon mariage, sans doute ?

La voix de Janine se fit grave.

— Non, ma chérie, c'est un grand malheur qui te guette.

Solange Redon éclata de rire. Son bonheur était trop parfait ; rien, pensait-elle, ne pouvait le troubler. La lune de miel du nouveau couple ne poursuivait-elle pas son orbe, sans la moindre éclipse, dans la chambre rose et or de la rue Ferdinand-Duval ? La cruelle et vicieuse Solange qu'elle avait été ne s'était-elle pas muée soudain en la plus fidèle, la plus dévouée des maîtresses ? Et cela allait finir, comme au cinéma, par un beau mariage d'amour. La figurante consulta les siens. La marâtre, son frère et ses sœurs réfrénèrent son impétuosité matrimoniale.



malgré que vous semblez m'avoir oublié, je suis cependant au courant des événements très importants qui bouleverseront votre vie et qu'il est donc urgent que vous appreniez sans retard.

FAITS DIVERS

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Lucienne Boudoux que tua Angelo Funès.

Lundi Près de Creil, un jeune homme de dix-neuf ans, Angelo Funès, tue Lucienne Boudoux, seize ans, puis il se fait sauter la cervelle. Je plains ces deux enfants, je plains les malheureux parents de Lucienne Boudoux (je crois que Angelo Funès était orphelin) mais ce drame affreux ne m'afflige pas autant qu'il faudrait, peut-être. Pour dire le fond de ma pensée, ce drame d'amour me réconcilie avec mes contemporains, me rassure. Je sens vivement toute la cruauté apparente de ce que j'écris et je comprends qu'il faut que je m'explique. Cette époque utilitaire, mes contemporains jouisseurs, plus sensibles à l'argent, au bien-être, au désir de vite faire fortune, cette époque de marchands, de trafiquants, est embellie par des morts semblables. Le geste fou de cet enfant amoureux, désespéré, rédimé une pauvre et laide humanité. Nous sommes loin (nous sommes peut-être trop loin) de l'époque où Werther suscitait des suicides ; de l'époque où l'amour était sombre, fatal, yeux noirs, cheveux au vent, romantisme sombre de Vigny, de Byron, de René. Je ne pense pas qu'il soit bon d'y revenir, mais les lueurs fulgurantes et rouges d'un pareil drame d'amour éclairent un instant la nuit désolante de ces années tristes.



Vigeon, chef d'une bande de « cambriole ».

Mardi Du temps qu'il était agent d'assurances à Tulle, Henri Vigeon avait tout le loisir, au cours de ses tournées, chez des clients, à Bar, à Naves, d'estimer leurs biens. C'était même alors son devoir. L'argenterie était là, dans ce buffet, on l'assurait pour tant. Il assurait pour tant ces livres rares, ces étoffes, ces tapis, ces tableaux. C'est tout juste s'il ignorait que, sous cette pile de draps parfumés à la lavande, on cachait les titres de rente, ou le livret de caisse d'épargne. C'est tout juste si on ne le consultait pas pour savoir s'il convenait de les assurer. Un agent d'assurances, dans les campagnes, inspire confiance. C'est un peu un homme d'affaires ; c'est un monsieur qui donne des conseils souvent judicieux. En l'espèce, Vigeon, s'il ne donnait pas de mauvais conseils, faisait son profit des renseignements qu'il recueillait. Il assurait son avenir, ce singulier agent d'assurances. Il faisait partie d'une bande de cambrioleurs. C'est lui qui indiquait les mauvais coups à faire, qu'exécutaient, ensuite, les autres malfaiteurs. Grâce à Vigeon, la bande était sûre de ne pas faire chou blanc. Vigeon a été arrêté à Paris, ces jours-ci. Mais ses complices, qu'il n'a pas voulu livrer, courent encore.



Decerf, escroc, mendiant et millionnaire.

Mercredi Le « truc » de Albert Decerf était ingénieux quoi qu'on en dise. C'est toujours ceux-là les meilleurs. Voici : avec son compère, Etienne Cousin, il avait monté à Paris, 45, boulevard Sébastopol, un bureau de participation aux tirages financiers. Il n'était pas besoin de cent francs pour participer à la loterie nationale. On pouvait prendre des parts de cinq francs, dix francs, vingt francs, etc. Vous pensez bien que les dupes, petits employés, ouvriers, ménagères, affluèrent. Naturellement, les deux escrocs n'achetaient pas les valeurs pour lesquelles ils distribuaient les parts. Ils mettaient l'argent dans leurs poches, en raisonnant ainsi : si les numéros distribués par nous ne sortent pas, c'est tout bénéfice ; s'ils sortent, nous aussi, nous sortons ; nous levons le pied. Mais les deux escrocs eurent la veine qu'un billet de la loterie nationale, qu'ils avaient vraiment acheté, sortit à 500.000 francs. Tous deux filèrent. Decerf a été arrêté à Lyon. Il était vêtu comme un mendiant, il mendiait même, et pourtant la police apprit qu'il dépensait beaucoup d'argent. C'était louche. Dans les doublures de ses vêtements loqueteux, on trouva pour 700.000 francs de billets de banque.



Le motocycliste perdit l'équilibre et tomba.

Jedi Les motocyclistes n'ont que des ennemis sur la route, et ils n'ont pas beaucoup de moyens de défense. Les camions, les autos les accrochent ; leurs roues dérapent et les voilà projetés contre les arbres, dans les fossés. Ce n'est plus du sport, c'est de l'assassinat. Les plus habiles, les plus adroits conducteurs ont du mal à faire de nombreuses campagnes sans blessures. On cite des exemples de motocyclistes à qui d'inraisemblables accidents surviennent : il en est qui perdent leur compagne, assise derrière eux, mais je dois dire que l'on n'avait pas encore vu ce qui vient d'arriver à M. Désiré, au hameau de Détroit-Savignes, près de Beauvais. Alors qu'il roulait, le soir, à motocyclette, une chouette, éblouie par le phare puissant de la machine, vint se jeter en plein visage du motocycliste. La surprise, l'effroi, le choc aussi, firent perdre la direction à M. Désiré qui alla donner contre un arbre. Il a été transporté à l'hôpital de Beauvais où l'on a jugé son état très grave, peut-être désespéré. Si maintenant, les bêtes et les choses se liguent avec les hommes contre les motocyclistes, si ceux-ci doivent aussi se méfier de ce qui se passe dans l'air, il faudra de l'héroïsme ou le goût du suicide pour s'asseoir sur une selle.



Romain Germain était jaloux et brutal.

Vendredi En matière de prostitution, le nègre Romain Germain a voulu innover. Il va peut-être payer, de sa peu intéressante vie, son invention. Il était, depuis deux ans, l'amant de la jeune Pierrette Grean, femme de mœurs faciles, habituée des boulevards extérieurs. Mais c'était un amant brutal, jaloux et qui déjà avait « corrigé » sa maîtresse, à coups de rasoir. De sorte que, lassée, Pierrette ne fit pas de difficultés quand son « homme » la vendit, voici trois semaines, au vernisseur Raymond Champenois, pour la somme de quatre mille francs. Elle quitta le nègre et vint habiter chez le vernisseur, 91, rue de la Réunion. Tout alla bien pendant quinze jours, mais le nègre, ayant peut-être déjà dépensé les quatre mille francs ou pensant que, comme le nègre, il n'avait qu'à continuer, vint ces jours-ci relancer le couple : il voulait encore de l'argent ou il voulait de nouveau la femme. Pierrette ne voulut plus entendre parler du nègre. Elle avait, avec lui, assez broyé de noir. Alors, le nègre se fit pressant, menaçant. Le vernisseur défendit son bien à coups de revolver. Maintenant, le nègre est à l'hôpital Saint-Antoine, mais les ennuis ne sont pas terminés pour Champenois.



En prison, le « gros » perdra sa graisse.

Samedi Le gros « Daniel » — Daniel Godet, né le 7 novembre 1891, à Lenclouire (Vienne) pour les listes électorales — cumule les emplois et accumule les condamnations. Tout cela sans que sa santé en souffre ; à preuve, la photo ci-contre ; à preuve son surnom du Gros. Ce filou qui totalise seize condamnations pour escroqueries, abus de confiance, émission de chèques sans provision, était aussi un honorable « carambouilleur » ; un honnête courtier en vins et un parfait négociant en alcool ; plus tard, il se lança, avec la même fortune, dans les arts. Dégouté de tromper les gens avec des chèques aux couvertures illusoire, il s'installa directeur de cabaret montmartrois. Il débita de la chanson satirique, vénèresse. Il n'oublia pas, dans ses refrains, Stavisky et les parlementaires corrompus ; même il s'attaqua aux parlementaires honnêtes (mais oui ! il en reste). Le parlementaire est une bonne proie ; plus on en mange, plus on passe pour intelligent. Là, comme ailleurs, Godet prospéra. Pour quoi fait-il que M. Badin, chef de la voie publique à la P. J., M. Badin qui ne badine pas, ait arrêté le gros Daniel qui, cette fois, risque de laisser en prison sa bonne humeur et sa graisse.



L'enfant doit être protégé sérieusement.

Dimanche Deux drames de l'enfance, différents et tous deux affreux. A Gunsbach, dans la vallée de Munster, près de Colmar, un enfant de onze ans, Frédéric Wettle, fils d'un ouvrier d'usine, avait dérobé quelques sous à sa mère pour s'acheter des cigarettes. La mère ayant menacé le petit de tout dire au père, l'enfant alla se pendre à une poutre de la grange. Parents, prenez garde aux petites âmes des enfants. J'entends bons parents et non pas tortionnaires comme ceux dont je vais vous parler, ce qui constitue le deuxième drame. Le Parquet de Pontoise, après diverses dénonciations, s'est rendu au domicile des époux Legrand à Franconville. Ils ont trouvé la petite Cécile, cinq ans, dans un état de santé fort précaire et de plus couverte de coups. Une de ses oreilles était en partie arrachée. Elle vivait dans la buanderie où ses parents l'attachaient. On ne lui donnait à manger que des croûtes de pain sec ; à boire, que l'eau des canards. Le père Louis Legrand a été arrêté. Je propose que, dans la prison, on l'attache au pied de son châlit ; qu'on ne lui donne que du pain sec et de l'eau nauséabonde à boire. Mais vous allez voir qu'on va le remettre en liberté et qu'il s'en tirera avec les sursis.

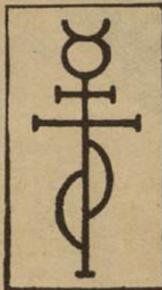
Elle a gagné l'amour de celui qui ne l'aimait pas...



Depuis six mois j'aimais un jeune homme qui me préférait une de mes amies très jolie et très riche. Ayant entendu parler du professeur GWYNFAIR, j'allai le voir et lui demandai son appui. Il me conseilla et me dit que, dans sept semaines, je serais fiancée à ce jeune homme. C'est ce qui est arrivé et, me mariant prochainement, je dois mon bonheur au professeur GWYNFAIR.
Paris, le 22 août 1934.
Signé : Julia HERBEVAL.

GWYNFAIR LE QUAKER VOUS TIRERA D'AFFAIRE

Il prédit l'avenir très exactement, lit dans votre vie, répond merveilleusement à toute question. Il donne les remèdes aux soucis, au désespoir, aux malheurs de toutes sortes.



Consultation : 100 francs. de 9 à 12 h. et de 15 à 19 h. dimanche inclus. Consulte aussi p. corresp., 15, r. de Bassano, Paris-16^e (M^o : George V) Kléb. 83-26.

Encore une constipation opiniâtre qui cesse

« Maintenant les Sels Kruschen font partie de la famille », dit cette femme

« Cette lettre, écrit-elle, ne contient aucune grande phrase mais la simple vérité. Les Sels Kruschen m'ont été recommandés par une dame âgée. Je souffrais d'une constipation continue et cela me donnait sommeil tous les après-midi, ce qui me gênait beaucoup dans mon travail. J'avais aussi de fréquents maux de tête. Cela fait six ans que je prends des Sels Kruschen et depuis les huit premiers jours je suis devenue une autre femme. Plus de constipation, plus de coliques, plus de sommeil en travaillant. Maintenant les Sels Kruschen font partie de la famille. » — Mme G..., Guéret (Creuse). Lettre n° 2044.

Les trois quarts des maux qui affligent l'humanité — depuis la simple pâleur du teint jusqu'aux maux de reins et aux rhumatismes aigus — peuvent être attribués à une seule et même cause : la paresse intestinale. Kruschen interdit précisément cette paresse des organes éliminateurs : instestin, foie, reins. Il interdit l'accumulation dans votre organisme de déchets empoisonnés, il interdit l'engorgement de votre sang par les toxines. C'est pour cela qu'il ramène infailliblement la santé, la gaieté et l'énergie.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret, (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17^e.

GRATUITEMENT PROCUREZ-VOUS L'AMOUR ET LA CHANCE Par la possession de la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE Envoyée à l'essai pendant 15 JOURS sans engagement de votre part.

Cette Fleur éternelle ou parfum magique, lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAPIR et les immuables principes astrologiques des MAGES D'ORIENT. La Science même s'incline devant sa puissance. Des PREUVES SCIENTIFIQUES et des ATTESTATIONS PAR MILLIERS nous parviennent même des gagnants de la LOTERIE NATIONALE et sont à votre disposition. Incrédule aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit. Choisissez la fleur que vous désirez rose ou œillet blanc. Sur de son pouvoir, je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai. Pour toute demande, je joindrai à l'envoi votre horoscope les chiffres qui vous sont favorables et votre portrait graphologique GRATUITS. Indiquez vos prénoms, date de naissance (heure et lieu si possible) écrivez vous-même et joignez 3^{fr} en timbres pour frais divers d'envoi. Un délai de 8 à 10 jours est nécessaire pour la réponse. Prof. T. AOUR - 30 rue Franklin LYON n° 172 Lui seul vient vraiment d'Orient

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous pressiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAC), Londres W 1

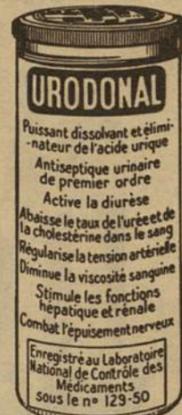
POUR GRANDIR de 10 à 20 cent. quels que soient l'âge et le sexe. — Le Procédé TALLMAN est envoyé gratis, sous pli fermé, discret, contre 1 timbre. Ec. : Rénovation Esthétique, Sua. J 111, Rue de Flandre, Paris.

la Timidité EST VAINCUE EN QUELQUES JOURS par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé n. pli fermé, extra 1 f. en timbres. Ecrire au Dr. V.D. Fondation RENOVAN, 12, rue de Grimes, Paris.

JE POSSEDE FORMULE SCIENTIFIQUE souveraine contre : chute, pellicules, démangeaisons, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc., et activer repousse. J'envoie GRATIS et FRANCO, livret précieux de vérité, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par de trop nombreux charlatans. Ecrivez-moi, cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. Nombreuses attestations admirables. — Sœur HAYDÉE, « Les Bourdettes-Saint-Agne », TOULOUSE.

COLLECTION SIMENON N° 1 LE LOCATAIRE N° 2 LES SUICIDÉS Sous presse N° 3 45° A L'OMBRE Pour paraître ensuite : N° 4 L'ÉVADÉ N° 5 LES CLIENTS D'AVRENOS

POUR 10 frs



vous pouvez faire une cure d'Urodonal qui prévient, combat et guérit rhumatismes, goutte, névralgies, obésité. C'est l'anti-urique le plus économique.

Toutes pharmacies ou « Ét. » Chatelain, 2, Rue de Valenciennes, Paris. Renseignements gratuits.

URODONAL

PRODUIT FRANÇAIS employé dans le monde entier

BON N° DE 97 à nous retourner pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Docteur Guignot : « Ce qu'il faut savoir pour se bien porter »

CONCOURS 1934 Secrétaire près les Commissariats de POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance) Brochure gratuite sur demande 34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'ÎLE DES RÉVOLTÉS



L'île plate est effilochée comme si les vents tiraillaient sur l'Océan sa longue masse verte.



MM. Lorec, Kerjouan et Huchet (de gauche à droite) «chassèrent» les mutins.



Pas un de ces jeunes colons qui ne soit attiré par l'appel de la mer.



Un des gardiens que bousculèrent les mutins.

Belle-Ile-en-Mer (de nos envoyés spéciaux).

QUAND on arrive à Quiberon on aperçoit Belle-Ile-en-Mer. L'île plate est effilochée comme si les vents d'Ouest tiraillaient sur l'Océan sa longue masse verte. Parfois, entre deux grains que projette en cascades un ciel qui s'évase, le soleil y dissipe la brume la couronne de lumière.

On voit alors émerger de la dentelure des rochers et des grottes une muraille noire, menaçante quoique vétuste, celle de la citadelle de Belle-Ile-en-Mer.

Cette muraille, on l'a jetée à pic sur des criques abruptes où le sable brille. Si impressionnante que puisse être l'apparence d'une citadelle, celle-là éclate de l'honneur d'avoir défilé le temps et les canonnades. Deux boulets de fonte que les Anglais y projetèrent, entre mille boulets, pour la détruire, s'y sont encastrés. La citadelle s'en est ri. Les deux yeux ronds, patinés par les pluies, paraissent être ceux d'un géant aveugle, que l'on a condamné à regarder, sans les voir, les routes du grand large.

Mais Belle-Ile-en-Mer ne présente pas seulement son destin éternel par la rude cuirasse de ses bastions, de ses fortins, des souterrains qu'on y devine. On dirait qu'il faut des symboles plus poignants à la terre entourée de vagues, dont on a fait l'île des révoltés.

Du bateau qui, en été, conduit trois fois par jour les voyageurs de Quiberon à Belle-Ile, on ne tarde pas à découvrir, quand on a parcouru six ou huit milles, une curieuse procession blanche.

Par un chemin sinueux, émaillé çà et là de ronces et de fougères, un vrai sentier de chèvre, on remarque le défilé de vingt, trente, cinquante corps courbés.

S'approche-t-on, grâce au concours malicieux d'un pêcheur qui, pour un temps, a remis ses filets bleus à pêcher la sardine, la procession prend un sens; le décor de la muraille noire lui donne un pénible retentissement.

Les pèlerins, ce sont des enfants. Les uns ont treize, quinze ans; les autres, vingt. Ils ont un treillis et un bourgeron blanc, comme des soldats, un chapeau de paille pointu, comme les canaques. Un sac de sable est attaché par des courroies sur leur dos. Un gardien qui, ô ironie! a des étoiles vertes sur son uniforme bleu — des étoiles! — commande leur course. Pour se distraire, il compte les pas.

— Une, deux! Une, deux... Le sentier à peine tracé est coupé soit par des rochers que les enfants doivent escalader, soit par des fondrières, au-dessus desquelles ils doivent sauter. Ainsi leur charge s'alourdit-elle tandis que les courroies leur rentrent dans les épaules.

Leur tâche commencée à l'aube ne doit se terminer qu'à la nuit. Ils extraient du sable d'une petite crique située à deux cents mètres de la citadelle et le transportent à l'abri des murailles. Ainsi trouve-t-on du sable pour l'entretien des chemins, sur les anciens territoires militaires de Belle-Ile.

Ce qui frappe, c'est le papillonnement des uniformes, le claquement des sabots, l'apparence triste des enfants, avec leur tête rase, leurs yeux tirés, leur poitrine découverte où la sueur coule — une sueur qu'ils laissent couler. Ils marchent tête baissée, moins abrutis par la sévérité d'un châtement que par sa monotonie.

Ils ne sont pas enchaînés... Le cortège doit avancer dans un même mouvement comme un serpent, dont le gardien à l'étoile verte surveille sans se lasser les vivants anneaux. Il en est parfois qui font un faux-pas sous leur charge. La cadence les stimule.

— Une, deux!... Des cris montent sans interrompre le rythme de la procession blanche.

— Fournier, je vais l'apprendre à faire des croche-pieds. Carrière, veux-tu que je t'aide avec le bout de mon pied.

Un gardien, que j'ai connu là, avait été surnommé Bec-à-Miel parce qu'il avait toujours des noms d'excréments dans la bouche. Et Bec-à-Miel expliquait doucement, entre deux manœuvres, ce que c'était que le peloton des pèlerins.

— C'est la corvée des punis. Il faut bien du sable, s' pas. En Afrique, aux Bat' d'AF, ils en verront d'autres.

Il ne disait pas « en Guyane »... Ainsi se présente au voyageur la citadelle de Belle-Ile-en-Mer.

Il y a toujours eu des révoltes dans l'île. Fouquet, ce surintendant des Finances dont l'odyssée n'est plus à écrire, voulut s'y faire corsaire. On y enferma les républicains de 1848, proscrits du 2 décembre, Barbès, Trochu, et les communards de 1871. Maintenant, en attendant d'autres révolutions, on y enferme les enfants malheureux et méchants.

Les gosses qui ont la maladie de l'espace et des besoins d'homme, les vagabonds, les petits voleurs, ceux qui commencent à manier le couteau de bonne heure et ceux qui voyageant sans billets dans les trains, ceux qui se vendent comme des prostituées pour dix francs et ceux qui vont voler dans les chantiers abandonnés de vieux tuyaux de plomb, afin de s'acheter des cigarettes. Les enfants de l'Assistance Publique dont les paysans ne veulent plus, et les fils du divorce, qu'un parâtre ou une marâtre insouciantes offrent à la rue, leur vraie mère.

Tous sont réunis pêle-mêle dans une même armée qui a deux uniformes, l'un bleu, pour le dimanche, l'autre blanc, pour les jours de semaine; en attendant d'être renvoyés à une autre armée — la vraie — à dix-huit ans s'ils se montrent soumis, à vingt et un ans s'ils continuent à faire les fortes têtes!...

Ce sont ces enfants qui se sont mutinés l'autre jour, terrassant leurs gardiens, forçant des portes, se répandant sur les routes de Belle-Ile, y apportant l'effroi, se groupant par dix, par vingt, à l'entrée des souterrains de Fouquet, pour chanter un même hymne de révolte.

La chanson de Belle-Ile-en-Mer, qui se crie sur l'air de la Grande Mirette.

*Dans une colonie située en pleine mer,
Loin du continent et de ma vieille mère,
Je suis envoyé pour trente-six markès.
Il paraît que c'est pour me corriger,
Et là, commandé par des gaffes sévères
A l'œil farouche,
A l'hargneuse bouche,
Il me faut marcher, filer droit ma peine,
Ou gare aux châtements disciplinaires!
Les larmes dans les yeux,
Souvent je pense à eux,
A tous mes amis,
Qui sont à Paris.*

■ ■ ■

Il y avait quelque temps déjà que la révolte couvait au pénitencier de Belle-Ile-en-Mer.

Une révolte, cela se pressent toujours dans un pénitencier où tout est ordonné comme un mécanisme d'horlogerie: la vie et la mort, le châtement et le loisir, la tristesse et l'apparence de contentement.

Cela se devine au claquement des galoches, aux irrégularités dans le rythme des manœuvres, des exercices, du silence. Il y a pour les colons une manière de rire qui équivaut à une rébellion, un mépris des punitions qui montre bien que le châtement n'effraie plus, une façon de regarder les gardiens qui équivaut à une menace sans merci.

A Belle-Ile-en-Mer, la colonie se suffit à soi-même. Des voleurs, des vagabonds, on fait des maçons, des forgerons, des sardiniens, des fabricants de boîtes de conserves, des fileurs de chanvre, des menuisiers. Les menuisiers rabotent et ajustent les cerceaux qui sont destinés aux colons.

Ils connaissent leur destin. On le leur annonce quand ils sont rangés, au garde-à-vous, la tête découverte, sur vingt rangs.

— Si vous vous conduisez bien, leur dit-on, tout ira à merveille. Si vous vous conduisez mal, tant pis. Il y a toujours, à votre disposition de colons, les quatre planches d'un cercueil et un trou dans la terre. Si vous ne voulez pas que l'on voie le jour à travers vos mains, marchez droit (1).

Il y a des jours où les maçons dorment sur leur mortier, les forgerons sur leur enclume, les sardiniens sur leurs boîtes de conserves; des jours où les faiseurs de cercueils tardent à ajuster les voliges de sapin. Les gardiens se disent qu'il va se passer « quelque chose ». Ils regardent autour d'eux avec moins d'assurance. Ils flattent davantage leurs mouchards, les jeunes hommes qui ont servi autrefois de mai-

(1) Propos tenu par un directeur de la colonie, M. M..., à son arrivée à Belle-Ile.



Les gendarmes de l'île, toute la nuit, organisèrent des battues.



Ces gosses vivent, ici, au rythme atroce d'un pensionnat sans congé.



Un autre gardien, qui fut légèrement blessé.

tresse aux anciens, et à qui, maintenant, ils permettent de s'arroger des droits de maîtres.

Leur inquiétude n'est pas très grande. Il n'y a que des enfants devant eux. Ils donnent tant de deniers commodés à leurs traitres qu'ils ont bien le droit de penser que si le feu couve, ils seront prévenus à temps pour éviter un commencement d'incendie.

Mais les événements sont parfois bien faits pour déconcerter les hommes.

Lundi soir à six heures, un jeune clairon sonna la soupe. Quand la vieille sonnerie de caserne égrène ses notes joyeuses dans la citadelle, les colons se mettent en rang devant les ateliers. Les gardiens reprennent leur visage sévère. Ils ont à faire la fouille des enfants, à vérifier si d'aven-ture quelqu'un n'a pas emporté des outils de l'atelier — de ces outils qui remplacent les armes quand un prisonnier devient un mutin —, s'il ne s'est pas fabriqué un briquet, avec un vieux tube, un morceau d'acier, une pierre et un peu d'amadou, s'il ne se cache pas, sous les bourgerons, des cigarettes tombées du ciel.

Après quoi, dans un grand silence, les colonnes d'enfants punis se forment par quatre, et gagnent le réfectoire. Cent gosses s'installent autour de leurs assiettes, non pas avec le laisser-aller des soldats à la caserne, mais pesamment, en ordre, comme des prisonniers.

Ce soir-là le clairon de Belle-Ile ne sonna pas seulement la soupe, mais d'autres notes montèrent de la corne de cuivre. Au rata succéda « la classe », ce qui donna à penser aux gardiens. Dans toutes les armées, on tolère aux clairons un peu de fantaisie. La fantaisie du jeune forçat qui lundi soir sonna la classe ne se reproduira plus.

— Que se passe-t-il ? interrogea le gardien Le Guellec.

Ils étaient trois gardiens au réfectoire, Loti, un homme jeune qui arrive de l'île de Beauté, Sorel, et Le Guellec.

Devant eux cent visages étaient tendus. Un meneur de branle, grand garçon à la voix de fausset, commença à rompre le recueillement. Il éclata de rire. Il parlait à haute voix, enfreignant la loi du silence; il prenait ses voisins à partie.

— La classe, hein !

Il insistait :

— On la verra, tu crois ? Moi j' t' dis qu'on lui caressera les fesses...

Belle-Ile-en-Mer, l'île des révoltés, est aussi l'île des évasions impossibles. Les routes du grand large rejettent à la côte les barques brisées de ceux qui s'y risquent. L'océan y forme une infranchissable barrière, où ceux qui rêvent de « la Belle » trouvent la mort.

— Silence ! crie le surveillant Sorel.

Ses deux compagnons se déplacèrent. Il s'agissait de faire sortir l'enfant bruyant et de le conduire au cachot.

— La classe, reprit le mutin.

C'était un signal. Les cent colons se levèrent.

Un chœur assourdissant monta, dans le bouleversement des tables et des bancs. Les assiettes, les gamelles s'égaillèrent à la volée. Dans le désordre des tables renversées, des bancs brisés, cent fous se poussaient, formant muraille contre l'assaut des trois gardiens solides, les cernant, les faisant prisonniers.

— La classe, criaient les enfants.

Quelques-uns avaient gagné la cour. On venait d'y décharger des rondins et des fagots de bois, en vue de l'hiver. Ils détachèrent, des fagots, des gourdins épais. Ils revinrent au réfectoire.

Les morceaux d'une assiette venaient d'ensanglanter le visage du gardien Sorel. Loti, le gardien corse, se protégeait mal contre la pluie de ferblanterie qui lui faisait courber le dos, contre la piqûre d'une fourche qui lui entraînait dans le ventre. Le Guellec, Breton trapu, se défendait encore. D'un coup de gourdin, un colon le fit basculer. Les coups plurent drus. On le fit s'agenouiller presque. Le même bâton retombait sur l'homme sans défense, à lui briser les reins.

Sorel, étendu, maintenu par dix garçons râblés, ne respirait qu'à grand-peine. Un colon s'approcha de lui. Il avait des fourchettes d'étain dans sa main. Des hurlements le saluèrent.

— C'est cela. Crève-lui les yeux...

Déjà les aiguilles d'étain s'agitaient dans l'horizon étroit où le gardien ne voyait plus que des visages haineux. Un geste encore... Une main arrêta la main déjà tendue...

— Pas ça. C'est un père de famille.

— Alors, qu'il nous donne les clefs, dit un voix.

Sorel connut la fouille à son tour. On trouva ses clefs dans son dolman. L'étreinte dont il souffrait se desserra. Bientôt les trois gardiens se retrouvèrent dans la salle abandonnée par les mutins. Ils étaient encore au milieu de quarante colons.

Quarante « grands », quarante enfants du malheur leur interdisaient d'appeler au secours, d'appeler les autres gardiens, mais qui ne parlaient pas avec les cinquante-six

fuyards, les cinquante-six révoltés, parce que pour eux la « classe », la libération était proche puisqu'ils arrivaient à leur dix-huitième année.

Meneurs de révolte, car ils s'étaient soulevés aussi, ils laissaient partir les autres. Ils avaient brusquement pensé qu'il ne leur était pas nécessaire de chercher la liberté dans l'aventure.

Les autres gagnaient une petite cour où, seuls, d'immenses murs, armés par des tessons de bouteille, forment une barrière entre la citadelle, les bois et la côte sauvage. Déjà, ils s'étaient groupés en bandes. Les bandes se concertèrent.

— Enfonçons la grande porte, dit un enfant.

— Pas par la grande porte, dit un autre. On ferait du mal au concierge. Et le concierge est un brave gars.

Il n'y a pas que de mauvais gardiens dans le bague. Le concierge, un surveillant aussi, gagna peut-être la vie.

— Aux échelles, dirent d'autres colons.

Il fallait qu'ils fissent vite. Tandis que les uns cherchaient, dans le trousseau volé à Sorel, la clef d'une grande porte charretière, d'autres installaient contre les murs des échelles de couvreurs. Il y eut assez d'échelles pour le dedans et pour le dehors. La porte céda presque en même temps. Les cinquante-six révoltés passèrent, qui par les échelles, qui par la porte. Ils prirent le large.

Leurs bandes se reformèrent. Ils criaient. Ils chantaient. Ils hurlaient par moquerie la chanson de Belle-Ile-en-Mer.

*Je suis parmi les fortes têtes
A la colonie de Belle-Ile-en-Mer.*

Déjà, sur toutes les routes de Belle-Ile, du port de Palais, à Sauzon, jusqu'au grand phare, une rumeur apportée par les pêcheurs de la côte semait l'effroi.

— Une révolte à la colonie. Trois gardiens assassinés. Les colons se dispersent dans l'île.

Quand les colons s'évadent, les habitants de Belle-Ile craignent pour leur vie, pour leurs biens. Non pas que des crimes aient jamais été commis par les évadés du pénitencier, mais les murs de la citadelle gardent de terribles légendes.

Les autos sortirent des garages. Les marinières allèrent dans les ports attacher leurs embarcations par de lourdes chaînes de fer. Le téléphone alerta toute la côte.

— Cinquante-six mutins veulent prendre la mer. Attention aux barques !...

■ ■ ■

Ce n'étaient pas des barques que les mutins voulaient, mais un navire.

Un vrai bateau, le beau thonier *Araück*, sur lequel, au commandement du capitaine Le Guellec, dix colons choisis entre trois cents, s'en vont parfois pêcher en face de l'Espagne, sur les côtes d'Algérie.

De tous les navires de Belle-Ile, seul l'*Araück* peut battre en brèche les vagues tourmentées, défier les grains, la tempête.

Il n'y a que trois surveillants à bord de l'*Araück*. Ils étaient cinquante-six pour les vaincre. Et il y avait, sur le bateau, dix gaillards décidés qui connaissent bien la manœuvre du gouvernail, des voiles et des

— Parti.

— Au fortin...

La nuit tombait. De longs rayons de feu la balayèrent. Habitants, surveillants, gendarmes, réquisitionnant toutes les voitures, avançaient en colonnes nombreuses à la poursuite des fugitifs.

Les gendarmes avaient pris leurs revolvers d'ordonnance ; les habitants, leurs fusils.

Des détonations éclatèrent. Pour corser la fantasia et effrayer les mutins, les chasseurs d'hommes improvisés tiraient en l'air.

Un groupe de seize mutins arriva en vue du fortin. En d'autres temps, d'autres évadés l'ont pris d'assaut, y ont soutenu un siège. Cette fois, bousculés sur leur flanc, ils durent se contenter de le contourner.

Une colonne d'assiégeants avançait. Pittoresque armée. Il y avait là un adjoint au maire de Palais, entrepreneur de transports, un receveur des douanes en retraite, cinq ou six touristes en ciré rouge, des femmes. Des mouvements agitèrent le corps des assiégés. Pris de court, ils n'avaient guère de chances de se sauver. Puisqu'ils n'avaient plus d'espoir de retrouver la liberté, ils pensèrent à se venger. Ils renversèrent sur la plage la cabine d'un sous-directeur de la colonie. Puis ils se terrèrent dans la lande, essayant de gagner le chemin du bois Vauban.

Les feux d'une auto firent briller leurs bourgerons. De nouveaux coups de fusil trouèrent la nuit, sommation inoffensive destinée aux étoiles.

— Rendez-vous !

— Avancez donc, si vous êtes des hommes, dit un voix.

— Qui veut gagner des cigarettes ? répondit un chasseur d'enfants, de bonne humeur.

Des cigarettes ! Déjà, des déserteurs abandonnaient la lande. Ils arrivaient par deux, par trois, tendant leurs poignets aux menottes. Ils furent bientôt seize vaincus. On les enferma dans cinq, six automobiles. La colonie victorieuse reprit le chemin de la forteresse.

On groupa les prisonniers devant les portes où, sur un fond d'ocre, se lit sur un beau cintre : *Maison d'éducation sur veillée*.

Un surveillant ouvrit une petite porte :

— Non ! Pas la petite porte, la grande, crièrent avec ensemble les mutins.

Ils voulaient qu'on leur ouvrît la grande porte par où passent les ministres. Jeunes fous épris d'héroïsme facile, ils exigeaient, comme dans un vrai combat, mal terminé, les honneurs de la guerre.

Cette fois, les gardiens redevenaient les maîtres. La grande porte resta fermée. On poussa les enfants menottés par la petite ouverture, à coups de poing, à coups de pied. Il n'y a pas deux façons de rétablir l'ordre. On verrait tout à l'heure à distribuer plus équitablement les coups dans les cellules.

Ailleurs, la chasse continuait. Dispersés comme une volée de moineaux, les évadés cherchaient des grottes difficiles à atteindre. Ils cherchaient Sauzon, où les barques à la nuit, vont, tirant sur les flins, au gré du flux et du reflux.

Les autos battaient les routes. On trouva trois groupes de trois colons à l'orée d'un petit bois; on en trouva d'autres dissimulés derrière les murs du petit moulin de Kerzo; il y en avait qui s'en allaient seuls, d'un pas tranquille, profitant jusqu'à se saouler de brise marine, de la grande liberté d'un beau soir : il y en avait qui s'en revenaient d'eux-mêmes à la citadelle qu'ils avaient quittée, venant s'offrir aux menottes, au cachot, enfants terrorisés qui voyaient maintenant clairement leur avenir.

La nuit des quarante évadés qui étaient enfermés dans les cachots fut pénible.

On en avait placé quelques-uns dans les chambres de sûreté où le jour n'arrive que par une cheminée garnie de pointes. Ceux-là c'étaient les meneurs connus.

Meneurs ? Seize ans. Dix-sept ans. Ils s'en iront entre des surveillants, disposant d'un compartiment pour eux seuls jusqu'à Ville-neuve-sur-Lot, où un car cellulaire les emmènera jusqu'au pénitencier d'Eysses. Ils monteront là au quartier des tailleurs : le quartier des criminels. Ils s'en iront rejoindre Mucha, l'assassin de Valensole et Helie l'assassin d'une rentière à Vauresson ; ils prendront la place de Redureau et de Vienne, les enfants aux six meurtres. Ainsi justice sera faite. S'ils n'ont pas tué, ils ont manqué à la discipline des enfants punis.

Les seize qui restaient en liberté connurent le châtement de la solitude. Un orage creva. Il leur fallut fuir les lits de fougères, chercher des abris. Il y a dans Belle-Ile des tunnels d'où, en vue d'une attaque de l'île, des hommes peuvent s'étendre et tirer. Ils s'installèrent là, s'accroupirent. D'autres se firent un grabat sous des arbres. La liberté les effrayait maintenant. Des éclairs transperçaient le ciel. Ils avaient peur.

Les chasseurs d'enfants en surprirent quelques-uns à l'aube. Ils ne demandaient qu'à se rendre pour faire sécher leurs bourgerons. Ils avaient soif du café délavé qui anime le réveil des pupilles. Ils avaient faim.

Et puis les hommes qui les capturaient avaient quelquefois pitié d'eux. Pour s'assurer de leur docilité, ils leur donnaient des cigarettes. Un par un, trois par trois, on les retrouva presque tous avant que la nuit arrivât. Ils n'étaient plus à craindre. Le bruit des fusils les avait écartés des maisons. Ils s'étaient nourris de fruits. Les mûres leur faisaient parfois des moustaches. Ils ne demandaient qu'à rentrer comme des légionnaires qui se sont, l'espace d'une nuit, saoulés de cafard.

Une nouvelle nuit passa. Ils étaient maintenant cinquante-trois dans les cachots de la citadelle. Les trois derniers se tenaient sous les récifs de la pointe de Kerzo, en face du port de Sauzon, là où il y a des barques et de petits chalutiers.

Quand ils aperçurent les surveillants et les gendarmes, ils plongèrent comme si la mer avait pu les protéger. L'eau glacée atténuait leur peur de la défaite. Ils revinrent à la rive, se rendirent.

On leur fit de la place dans une cellule de force. Ils s'y jetèrent.

— Ces salopards. Ils auraient pu nous tuer, disaient les gardiens dans le long couloir de leur prison.

A Belle-Ile, quand on ouvre la porte d'une cellule, les condamnés, sous peine d'une punition sévère, doivent se mettre debout au fond de leur cachot, le visage contre le mur, sans voir celui qui leur distribue leur pain sec. Quand ils veulent boire, ils doivent se mettre au garde-à-vous. On leur tend un arrosoir où tous les prisonniers posent leurs lèvres à la même place.

Les cinquante-six révoltés ont recommencé à embrasser le mur. Ainsi a fini la révolte de Belle-Ile.

Il n'est resté qu'un enfant libre.

Il était parti, avant les cinquante-six, d'une ferme où l'on place les colons que la citadelle a matés.

Le dernier des révoltés de Belle-Ile se nomme Rouxelin. Je crois que c'est un vagabond. On l'estimait au pénitencier comme un gosse qui peut et doit refaire sa vie.

Il a quitté dimanche le champ où il faisait le vacher. Il n'emportait ni vêtements, ni vivres. Avec un vieux morceau d'acier, il s'était fait un rasoir.

Il emporta son rasoir.

Les gendarmes l'ont poursuivi comme les cinquante-six.

C'était un évadé solitaire. Il n'attendit pas

gaillards décidés qui connaissent bien la manœuvre du gouvernail, des voiles et des poutres. On ne voyait pas le mat fin de l'Araïck.

— Parti.
La chance se rangeait du côté des matres. L'Araïck était parti la veille du port de Palais. Un mouvement inusité se manifestait à l'entrée de la digue.
— Ils ont attaché les barques. Filons à Sauzon.

Il y a d'autres bateaux, d'autres barques dans le port de Sauzon. Les colons prirent la route. Elle longe justement le fortin où Fouquet rêva de s'enfermer, les souterrains qu'il avait fait creuser sous l'île, afin de rendre sa capture impossible.

tes, au cachot, enfants terrorisés qui voyaient maintenant clairement leur avenir.

D'heure en heure, la petite porte du pénitencier se rouvrait. On escortait un, deux, trois prisonniers. A minuit, ils étaient quarante, enfournés par trois dans les cachots de la colonie, où il y avait déjà dix punis. Des cris sont montés des cachots. On ne raisonne pas plus des gosses qui ont goûté à l'ivresse d'un commencement de victoire, qu'on ne raisonne des gardiens en colère, à qui on a fait courir les routes semées de fondrières, alors qu'ils pensaient dormir tranquilles.

Un grain obscur enveloppait l'île. Le froid succédait à l'orage. La chasse aux enfants fut interrompue. On ne voyait plus personne sur les routes. Les gens de Belle-Île se barricadèrent dans leurs maisons. La maréchaussée rentra chez elle.

Toutes les barques étaient protégées. Il restait seize mutins dehors. Ils se dissimulaient dans les bois, dans les grottes, dans la lande. Il fallait attendre le jour pour les revoir...

se tenant un rasoir.
Il emporta son rasoir.
Les gendarmes l'ont poursuivi comme les autres.

C'était un évadé solitaire. Il n'attendit pas l'appel de « la classe » pour penser à sa « Belle ».

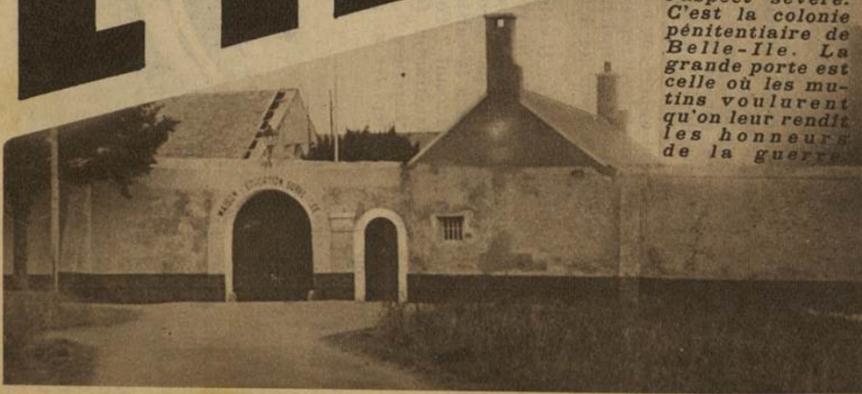
Mon photographe et moi, nous l'avons cherché longtemps sur la côte sauvage. Les gendarmes nous ont dissuadés de le voir.

— S'il n'a pas pris la mer, s'il n'est pas mort, il se cache. Et sa cachette est de celles qu'une femme seule peut livrer, disaient-ils.

— Une femme ?

— Un drôle d'évadé, reprit le chef-gendarme de Belle-Île. C'était un bon garçon, si bien noté par ses maîtres qu'il mérita d'être lâché dans l'île, libre... Pas tout à fait libre,

L'ÎLE DES RÉVOLTÉS



Une maison à l'aspect sévère. C'est la colonie pénitentiaire de Belle-Île. La grande porte est celle où les mutins voulurent qu'on leur rendit les honneurs de la guerre.



Un gardien ayant fait une réprimande à un colon, cent colons se levèrent, criant la classe, et bientôt ils réduisirent leurs gardiens à merci.



Au cimetière de Belle-Île on voit des croix noires. Pas seulement des croix de petits Français. Combien se sont réfugiés dans la mort comme dans la liberté!

bien sûr ; un paysan l'employa pour soigner ses bêtes et s'occuper de la récolte.

« Il s'y conduisit bien, poursuivit l'officier ; il fut si gentil que son paysan ne pensa qu'à le garder.

« — Alors, il faudra lui donner de l'augmentation, dit M. Turban, directeur du pénitencier de Belle-Ile, au métayer. Il y a un an que vous l'avez chez vous. C'est la règle.

« — De l'augmentation ? dit le paysan. C'est-y vous qui me ferez mieux vendre mon blé ?

« — Eh bien ! vous rendrez l'enfant, dit M. Turban.

« Rouxelin, qui avait connu le rire des garçons de ferme et des filles, la mansarde sans grilles où l'on peut, à toute heure, regarder le ciel en fumant des cigarettes sans se cacher, réintégra le dortoir où cent colons dorment dans des cellules bardées de ferrures où il faut se taire, où parfois des colons descendent des barreaux pour venir se nicher, comme des bêtes en rut, à côté de l'enfant de leur choix.

« Il s'en est allé à travers champs, poursuivit le gendarme. Où est-il ? Sur la mer. Ça ne sait pas manier un gouvernail, ces enfants. On n'a vu flotter aucune barque. Je crois plutôt qu'il est dans l'île et qu'une fille s'occupe de lui.

« Une fille ? Une gosse qu'il aimait et qui n'avait pas les yeux dans sa poche. Un colon avec un pantalon et un ciré de pêcheur, cela n'est plus le même enfant. Des grottes, il y en a dans l'île. On peut s'y abriter facilement, à condition qu'une petite déesse en jupons réussisse à y introduire quelques vivres. Charmants enfants. Je crois que j'ai percé le secret de l'évadé Rouxelin. Il me faudra l'arrêter quand même. »

L'excellent gendarme riait. Je pensais au rasoir, aux vagues qui savent bien laver une terre rougie. Eysses, la forteresse des Incos, après tout, valait encore mieux pour le fugitif...

Interrogez les insulaires. Les murs de la citadelle ne leur laissent voir qu'une apparence.

— On les nourrit bien, les gosses, disent-ils. Et d'une nourriture que nous ne pourrions pas donner à nos propres enfants. Seulement, ça se grise de mots, cette marmaille. Ça aime la liberté plus que les bons plats de soupe.

Deux journalistes seulement, en dix ans, ont franchi la porte du pénitencier : Louis Roubaud, mon maître des *Enfants de Caïn*, et moi-même.

Ce que Louis Roubaud a vu, les ministres l'ont su. Il y a eu une interpellation à la Chambre des députés. Ce que j'ai vu, je l'ai écrit ici même.

Et puis ? Deux cent cinquante pupilles de Belle-Ile le reverront demain. Un grand collège — mais un collège sans vacances. On s'y lève à six heures ; on s'y couche à huit heures, mais c'est tout juste si on n'y a pas les pieds attachés. On y donne des livres : ils servent presque uniquement à écrire des injures à l'adresse des gardiens ; on y joue au foot-ball : c'est parce que cela donne la chance de passer sur des chemins où les promeneurs laissent tomber des cigarettes.

Le travail est là non pas une joie, mais un châtiement. Il y a un atelier de corderie. On y groupe les fortes têtes. Ils tirent sur les cordes neuves comme des haleurs. Le chanvre leur meurtrit les mains ; la sueur recouvre leur tatouage, la poussière couvre leur visage d'un maquillage noir. Il est arrivé qu'ils se révoltaient. C'était parce que, pour les désintoxiquer, on leur donnait une ration de lait, et que ce lait, par dérision, c'était leur gardien qui le buvait...

Il y a deux puits dans la grande cour de Belle-Ile. L'un de ces puits est barricadé. Il a trop vu de suicides. L'autre est surveillé comme un carrefour dangereux.

Un délégué du ministère est arrivé au pénitencier pour enquêter sur la révolte. Qu'il interroge les maîtres de la citadelle sur l'histoire de ces puits.

Je puis lui dire ce que j'ai appris sur leur margelle. Quand j'y étais, on faisait reposer contre leurs tourelles deux croix fraîchement peintes. Le dernier souvenir de deux petits.

L'un venait de réaliser son destin. Il s'était rendu libre. C'était un enfant qui ne voulait pas être prisonnier. Il s'évadait de partout. Pourquoi ? On ne s'en était pas préoccupé. On le mit en observation à la cuisine de Belle-Ile. Qu'avait-il de séduisant ? Tous les adolescents en qui la claustration fait monter d'affreux désirs le cherchèrent. Il ne lui était possible de les dépister ni par la route, ni par la mer... Alors, il se jeta dans l'un des puits. On l'en retira asphyxié. La liberté n'a pas toujours un joli visage.

Le puits barricadé n'est plus utilisé pour les suicides. Il s'y tenait, il s'y tient toujours un marché. Sur cent cinquante colons qui sont enfermés à Belle-Ile, cent vivent en ménage. Des caïds, pres-



que toujours choisis parmi les mouchards, font respecter, sous le regard blasé des gardiens, les lois de cette Sodome imprévue. Ils désignent les femmes, choisissent les hommes, règlent le partage des enfants, décident de la légalité d'un adultère, assurent la tranquillité des faibles, ne réclamant pour prix de leur arbitrage séculier qu'un droit modéré de cuisson. Voilà comment se fait l'« éducation surveillée » à Belle-Ile-en-Mer. Cela dure trois, cinq, huit ans. Pour quels crimes ? Allez au tribunal pour enfants, si vous êtes curieux de le savoir...

■ ■ ■

— Une île de révoltés, c'est vrai, me disait une vieille habitante de Belle-Ile.

« Des révoltés pas méchants pour nous. On peut dire qu'ils n'ont jamais effrayé un touriste, ni paru sur les plages.

« Leur révolte, c'est pour eux qu'ils la gardent. Pour les surveillants. Pour les gendarmes. »

J'ai écouté des histoires. La légende de l'île des révoltés.

Un jour, à bord du thonier de la colonie, un enfant brisa d'un coup de barre de fer la vie du gardien Hurlut. C'est un des rares meurtres qui aient été enregistrés à Belle-Ile. Je n'ose pas penser que c'est à la suite de ce meurtre que fut atténué, immédiatement après, le régime de la citadelle.

Il y eut les évadés du fortin Fouquet. Ce fortin est aujourd'hui habité par un dentiste. Il n'est pas toujours là. Sept enfants envahirent le fortin, mais quand on les découvrit, le septième ne tarda pas à se rendre. Ils y restèrent six : Laplanche, Vigny, Beylston, Delivas, Sayag, Cormer. Ils s'étaient emparé d'un pistolet, d'une paire de fleurets et d'un sabre. On leur fit peur en tirant sur eux des coups de fusil. Ils délogèrent. Ils avaient emporté du fortin un peu de pain et une motte de beurre. Un bois leur servit de refuge. Les gardiens les retrouvèrent, six jours plus tard, dans une grotte de la côte. Ils se laissèrent menacer, annonçant leur résolution de mourir. Seuls, les gendarmes en vinrent à bout. Les gendarmes leur avaient promis de les escorter jusqu'à la prison de Lorient !...

— Pas à la colonie, disaient les gosses. Histoires vraies !... Mais il y a cent histoires. Un autre colon passe par le fortin Fouquet, vole un habit, vole vingt francs, se rend sur le port, se cache dans le petit bateau qui assure la liaison entre Quiberon et Belle-Ile, part avec le bateau, ne réussit pas à en sortir. Il dévore le repas du capitaine, vide la sacoche du receveur. Il s'enferme dans un barcot de sauvetage. Quel pays va-t-il maintenant gagner ? Eysses, le donjon des criminels.

Il y a ceux qui s'en vont par la mer. Ils sont trop, ceux-là... Quelques-uns s'emparèrent, l'autre année, de la petite embarcation *Le Devoir*, dont on se sert à la colonie pour habituer les colons à la mer... Ils n'arrivèrent pas jusqu'à la digue. Mal gouvernée, leur embarcation s'échoua. On en vit d'autres plus heureux, qui réussirent à gagner la mer jusqu'à Ancenis, puis les lames se jouèrent de leur embarcation jusqu'à ce que des pêcheurs les prirent dans leurs filets comme des poissons.

On en voit parfois, la nuit, rôder sur la digue de Palais et dans le port de Sauzon. Ils cherchent une barque à moteur. Les garde-pêche, quand il les aperçoivent, commencent par avoir peur de leurs ombres. Les évadés larguent l'amarre. Ils se préparent à partir.

On se jette sur eux. Ils s'enfuient, cherchent une autre barque. Enfin, on en trouve un, on le ligote. L'autre n'est pas loin. La lune le révèle accroupi, désespéré, sur une échelle de la digue...

Et puis, il y a ceux qui réussissent à partir. Sans vêtements, sans vivres. Ils ne regardent pas du côté du continent, mais plutôt du côté de la mer, du côté où, quand on peut rêver, on devine les Amériques. On n'en a signalé que deux en quatre ans. C'est parce que les débris de leur barque avaient été retrouvés sur les brisants de l'île de Hoedic.

— Vraiment, je n'ai rien à vous dire, m'affirma-t-il, l'autre jour, de son calme bureau de Belle-Ile, M. Turban, directeur du pénitencier.

Je l'ai connu à Eysses, puis à Doullens, au pénitencier des filles. Il voulait, cette fois, qu'il n'y eût entre nous qu'un bout de fil — une voix déformée par un micro...

Je le revis un peu plus tard, sur la route qui conduit à Brûté, l'ancienne résidence de Trochu, son petit palais. Un colon menait sa calèche aux velours usés. Il se pelotonnait au fond de la voiture comme s'il craignait d'être découvert.

Qu'il vienne, comme je l'ai fait, au prochain convoi du *La Martinière* interroger les forçats. Sur huit cents transportés, près de quatre cents ont passé par les maisons de correction. Combien à Belle-Ile ?

Henri DANJOU.

Reportage photographique « Détective » Marcel CARRIÈRE.



DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE
GÉNÉRAL N° 46

Franco de port et d'emballage

Premier versement
1 mois après la livraison

Faculté de retour

N° 24. CHEMINÉE roulante toute émaillée céramique gris-bleu, vert, bleu ou marron. Cette cheminée est spécialement étudiée pour brûler du grain d'antracite. Les portes de chargement et de foyer sont garnies d'amiant, ce qui empêche les émanations d'oxyde de carbone. Une valve de réglage permet une réglementation parfaite du rendement calorifique. Haut. 59 cm. Larg. 47 cm. Cubage chauffé 90 mc. 372 francs.

Payables : 31 francs par mois.

N° 25. Même modèle. Haut. 68 cm. Larg. 58 cm. Cubage chauffé 120 mc. 498 francs.

Payables : 41 fr. 50 par mois.

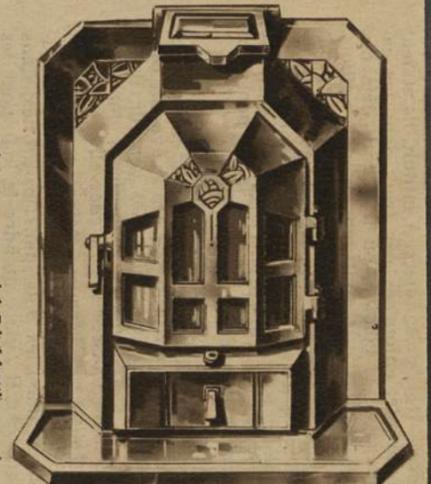
EN RECLAME

Frs 30. par mois

N° 43. Cuisinière entièrement en fonte émaillée céramique, bleu, vert, brun, gris-bleu, largeur 60 cm. sans les rampes qui peuvent être fournies de côté ou en façade, à volonté. Haut. 70 cm., foyer avec système breveté permettant de brûler au choix du bois ou du charbon ; dessus poli, buse mobile dessus ou derrière, grand four de 30 x 20 x 33 centimètres.

Nous fournissons également cette cuisinière sur pieds courts, haut. totale 56 cm. 360 francs franco, payables : 30 fr. par mois.

N° 44. Même modèle en 70 cm. de large avec chaudière, 444 francs, payables : 37 francs par mois.



BULLETIN DE COMMANDE D 21

Je prie la Maison Girard et Boitte, 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer une émaillée (indiquer la couleur) au prix de Fr. que je paierai Fr. par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux (Paris 979).

Fait à le 193

Nom et prénoms Signature :
Profession ou qualité
Domicile
Département
Gare

Girard & Boitte
112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

DE JOLIS SEINS CECI INTERESSE



Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double est nécessaire, car il faut revitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seul LE TRAITEMENT DOUBLE SYBO donne rapidement une belle poitrine. Préparé par un pharmacien, il est excellent pour la santé. Demandez la brochure gratuite. (joindre timbre). Laboratoire T. SYBO, 34, rue Saint-Lazare, Paris (9^e).

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

- Broch. 80.702 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.
- Broch. 80.709 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).
- Broch. 80.713 : Carrières administratives.
- Broch. 80.718 : Toutes les grandes Écoles.
- Broch. 80.725 : Emplois réservés.
- Broch. 80.730 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.
- Broch. 80.740 : Carrières de l'Agriculture.
- Broch. 80.746 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
- Broch. 80.752 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.
- Broch. 80.757 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.
- Broch. 80.764 : Marine marchande.
- Broch. 80.770 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.
- Broch. 80.776 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).
- Broch. 80.779 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).
- Broch. 80.788 : Journalisme, secrétariats : éloquence usuelle, rédaction littéraire.
- Broch. 80.793 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.
- Broch. 80.799 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd. Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

CHIENS luxe et utilité, toutes races, tous âges. Expéditions tous pays. Élevage à 5 minutes du métro. Ouvert jours fériés. 49, rue Alexis-Pesnon, Montreuil (Seine) Téléphone: Avron 02-25

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer
VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en ayant recours à l'astrologie. Afin de prouver l'exactitude de son affirmation il offre de dévoiler l'avenir à tous ceux qui lui en feront la demande. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous indiquera le chemin à suivre pour obtenir la réalisation de vos désirs et réussir dans vos entreprises, affaires, mariages, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi. N'hésitez pas à lui envoyer vos nom, adresse, date de naissance auxquels vous pouvez joindre 2 fr. en timbres pour frais d'écriture. Il vous adressera sous pli discret une étude gratuite dont vous serez émerveillé.

Professeur KEVODJAH, service VAH
30, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

VEILLÉE

Les amateurs d'énigmes criminelles ont trouvé leur compte dans les faits-divers du mois d'août. Après l'inexplicable mort du cabaretier Bondon, à Montmagny, et l'assassinat de la rentière de Montrouge, voici le crime de la rue de Tolbiac. Ici encore, le mystère se mêle à l'horreur.

Sur deux mille mètres carrés de superficie, délimités par les rues Vergniaud, Wurtz et de Tolbiac, les chantiers de l'entreprise Marcel Dufour étalent des milliers de mètres cubes de bois de construction. Trois portes charretières, à claire-voies, s'ouvrent sur chacune des trois rues, et, le long de la rue Wurtz, s'élève un pavillon, dont le rez-de-chaussée sert de bureau au personnel comptable de l'entreprise, et le premier étage de logement à un gardien, seul habitant des chantiers, pendant la nuit. Voici trois mois, ce gardien mourut subitement et l'un des contremaîtres de l'entreprise, M. Gustave Leminor, accepta d'assurer provisoirement les fonctions de veilleur de nuit et consentit à coucher seul dans le pavillon.

Le mercredi 22 août, M. Leminor ayant entendu du bruit dans les chantiers, se leva et constata qu'on venait de faire sauter le cadenas et la barre de fer qui maintenait la porte charretière donnant sur la rue Vergniaud. Il signala le fait à ses patrons, mais le cadenas ne fut pas remplacé. De menus larcins étaient fréquemment commis, la nuit, dans l'entreprise. On ne pouvait guère les empêcher, et l'on savait que leurs auteurs ne pouvaient être autres que ces trahis-misère qui pullulent dans ce coin désert, tout proche de la zone du XIII^e arrondissement. Comme il eût été, d'autre part, impossible d'enlever des madriers ou des planches sans que le veilleur de nuit ne l'entende, on ne jugea pas utile de remettre en état la fermeture de la porte charretière.

Le mercredi suivant, 29 août, le charpentier Martin Loonis qui, chaque matin, arrivait le premier à l'entreprise, découvrit le contremaître Leminor, vêtu seulement d'une chemise et d'un pantalon, renversé sur un tas

de madriers, près la porte de la rue Wurtz, à l'angle du pavillon. On pouvait même apercevoir le cadavre de la rue, à travers les claire-voies de la porte. Car le veilleur Leminor n'était plus qu'un cadavre affreusement mutilé. A l'aide d'un couteau de scie qui se trouvait près du corps et qui, la veille au soir, avait pourtant été soigneusement rangé dans



L'Algérien Chaker, récemment congédié, fut soupçonné, mais il se justifia.

cambrilage, d'ailleurs, ce store forcé avec une simple clef anglaise trouvée sur place, sentaient le *chiqué*. N'avait-on pas voulu brouiller les pistes, après le meurtre, et faire croire à un crime crapuleux, là où il n'y avait qu'une atroce vengeance ?

— C'est une vengeance, bien sûr, opinait le témoin Loonis. Le contremaître Leminor était sévère avec les ouvriers, et violent par nature. Leminor avait fréquemment des querelles avec mes camarades. Il a fait congédier plusieurs employés de la maison.

Leminor était, en effet, un contremaître implacable. N'avait-il pas été attiré dans un véritable guet-apens, et la latte retrouvée sous les volets de sa chambre n'avait-elle pas servi à le réveiller et à le faire descendre dans le chantier ? La rigidité du cadavre, et ses vêtements, détrempés par l'orage qui avait éclaté, cette nuit-là, à deux heures du matin, laissaient supposer que le crime s'était déroulé un peu après minuit.

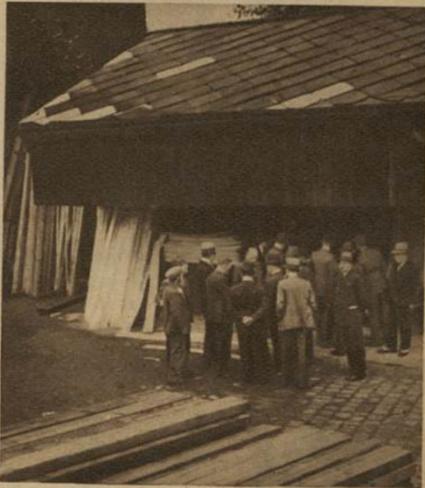
Vengeance d'employé congédié ? La fille de l'assassiné, Mlle Suzanne Leminor, donna corps à cette thèse.

— A deux reprises, confia-t-elle, mon père m'a fait part de ses craintes d'être « zigouillé » — c'était son mot — par deux ouvriers auxquels il avait notifié leur renvoi. L'un est un Français congédié au début de juillet, l'autre un Arabe, plus récemment mis à la porte. Depuis juillet, mon père ne se sentait pas en sécurité dans la rue. Il osait à peine s'aventurer hors des chantiers, une fois la nuit venue.

La piste devenait sérieuse. L'entreprise Dufour donna aux enquêteurs les noms de trois personnes congédiées depuis le début de l'année : deux Français, R... et D..., et un Arabe, Mohamed Chaker. Les deux Français étaient insoupçonnables ; ni l'un, ni l'autre n'avaient jamais eu à faire au contremaître. Le second était d'ailleurs le neveu d'un des directeurs de l'entreprise Dufour. Tous deux purent fournir un emploi du temps aisément contrôlable : ils étaient loin de Paris pendant la nuit du crime. L'égorge-ment étant le meurtre



La victime, fatiguée par une journée de travail, n'entendit pas les assassins ouvrir le hangar (ci-dessous).



La gorge du malheureux avait été sauvagement sectionnée par un coup de couteau ou de rasoir.

arabe par excellence, si j'ose m'exprimer ainsi, l'inspecteur Robaglia, qui avait son idée, fit subir à l'Algérien Chaker un grilling serré. Mohamed Chaker n'avait pas quitté depuis trois jours son hôtel de la rue Michal. L'alibi était bon. L'hypothèse d'une vengeance s'effritait.

Et quand on eut passé au crible l'emploi du temps de tous les ouvriers du chantier et de toutes les personnes qui avaient eu, peu ou prou, des raisons de détester le contremaître, l'inspecteur Chalié put conclure :

— La vengeance n'a pas été le mobile de l'assassinat du gardien Leminor. Seul le crime crapuleux reste possible.



Gustave Leminor remplaçait, depuis juin, un veilleur de nuit décédé.

Crime crapuleux ? Dès vendredi, lorsqu'il eut recueilli deux nouvelles et précieuses dépositions, celle du restaurateur Gangloff et celle du charpentier Loonis, le brigadier-chef Huet put reconstituer, dans ses détails, les circonstances du meurtre.

La veille du drame, le contremaître Lemi-

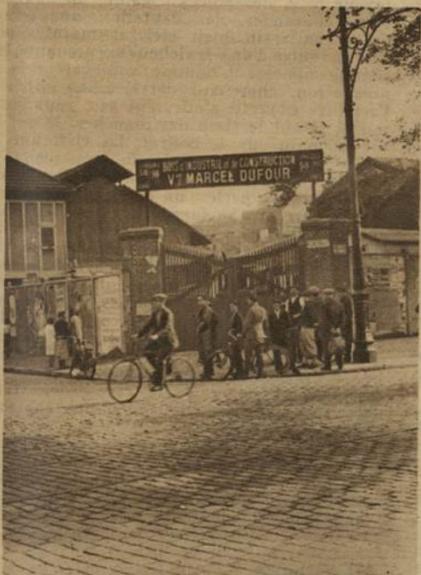
nor, en payant son dîner au restaurant, avait laissé voir dans son portefeuille plusieurs billets de cent francs. Ceux-ci ayant indubitablement été volés à la victime, les mobiles crapuleux du crime se confirmaient. D'autre part, M. Loonis avait retrouvé dans son vestiaire, situé très près de l'endroit où les assassins avaient pris la clef anglaise et le couteau de scie, un vieux paletot en guenilles dont le contenu des poches trahissait la condition sociale de son propriétaire : une dizaine de mégots et une lettre crasseuse qui indiquaient, sans erreur possible, que le dernier propriétaire venait de la zone du XIII^e arrondissement et ne pouvait être qu'un famélique. S'il avait abandonné son paletot, dans le vestiaire de M. Loonis, le rôdeur avait pris discrètement, en échange, un très bon paletot de lustrine.

— Nos rôdeurs doivent au moins être deux, me suggère le brigadier Huet. Entrant mardi, vers minuit, dans les chantiers, qu'ils ont repéré huit jours plus tôt, pour savoir si le pavillon est inoccupé, ils frappent aux volets avec une latte. Le coup est classique. C'est l'heure où l'orage bat son plein. Personne n'ayant répondu, ils cherchent sous un hangar les instruments nécessaires à fracturer un des stores. L'occasion fait le larron : l'un d'eux troque sa veste fripée contre le paletot en lustrine qui se trouve à côté de la clef anglaise. Puis, ils reviennent au pavillon et se mettent à le cambrioler avec autant de bruit que de maladresse. L'infortuné gardien les entend, s'habille en hâte et descend. Surpris et furieux, les rôdeurs s'acharnent sur lui.

Cette reconstitution imaginaire de l'affreux drame a toutes les chances d'être l'expression de la réalité. Rôdeurs en quête de rapines, assassins d'occasion, on recherche désormais les meurtriers du veilleur parmi les faméliques de la zone de Gentilly et du Kremlin-Bicêtre. Car, comme en banlieue, les barrières de Paris regorgent de miséreux, de chômeurs prêts à commettre le pire des crimes pour une bouchée de pain. Le meurtre du gardien de nuit Leminor ressemble, comme un frère, si l'on peut dire, à l'assassinat de la rentière de Saint-Germain.

Faisant d'une pierre deux coups, l'inspecteur Robaglia a arrêté vendredi, en passant, le parricide Soret qui se terrait dans une bicoque de la zone du XIII^e arrondissement, de cette zone rouge où quelque famélique porte, en ce moment, sur les épaules, un paletot de lustrine qui va le trahir, aussi sûrement que le tablier plissé de la veuve Delfour a permis d'arrêter les assassins de la rentière de Montrouge. Ce sont là les petites fautes des grands crimes.

Luc DORNAIN.



C'est à la reprise du travail dans les chantiers que le crime fut découvert.



L'escalier menant à l'entresol où logeait provisoirement le contremaître.

un des hangars du chantier, un ou plusieurs inconnus avaient féroce-ment frappé le contremaître au visage et au front. La bouche et le nez étaient fendus ; plusieurs dents avaient jailli sur les madriers voisins ; les deux yeux avaient éclaté sous les coups ; le front béait en plusieurs endroits, laissant voir la matière cérébrale. L'autopsie releva, d'ailleurs, par la suite, onze fractures du crâne. Ces plaies avaient toutes été produites par le couteau de scie, manié avec une force peu commune. Enfin, surcroît d'horreur qui rappelait le crime de Montrouge, le ou les assassins avaient, pour s'assurer le silence définitif de leur victime, parachevé leur œuvre de mort, en tranchant, d'une oreille à l'autre, avec un poignard ou un rasoir, la gorge du malheureux.

■ ■ ■

L'affaire fut confiée à trois « as » de la Police Judiciaire : l'inspecteur principal Moreux, le brigadier-chef Huet et l'inspecteur Chalié, un des jeunes de la brigade spéciale. Lorsque les policiers arrivèrent rue de Tolbiac, leurs collègues du commissariat de Maison-Blanche, le brigadier Fulminet et l'inspecteur Robaglia, venaient de réunir les rares éléments d'une enquête qui s'avérait particulièrement ardue.

Les premières constatations dans les chantiers Marcel Dufour ne laissaient pas d'être troublantes. La porte charretière donnant rue Wurtz avait été forcée ; celle qui s'ouvrait rue Vergniaud et dont le cadenas avait été brisé la semaine précédente avait été retrouvée entr'ouverte. Un des stores fermant, pour la nuit, les fenêtres des bureaux de l'entreprise, au rez-de-chaussée du pavillon où couchait le contremaître, avait été arraché. Quelqu'un avait dû pénétrer dans les bureaux par la fenêtre au store brisé, mais rien n'avait été volé. Le coffre-fort ne laissait voir aucune tentative d'effraction. Seul avait disparu, au premier étage, dans la chambre à coucher du veilleur Leminor, le portefeuille de ce dernier. On ne s'expliquait pas la présence, sous les fenêtres du pavillon, d'une longue latte prise par les assassins — on avait acquis la certitude qu'ils étaient au moins deux, grâce à des empreintes de semelles — dans un autre coin du chantier.

La sauvagerie du crime était absolument hors de proportion avec le butin recherché. Les meurtriers semblaient avoir mis une toute autre énergie à assassiner qu'à cambrioler. Ce

TRAGIQUE



Il entendit des pas feutrés. La porte s'ouvrit, et une vieille dame parut.



Alors qu'il montait l'escalier, il croisa un homme coiffé d'un chapeau melon.



Devant la loge, il aperçut l'écriteau rassurant: « La concierge revient de suite ».



« P'tite Gueule » prit les clefs dans la poche de sa victime.



Dans l'armoire à linge, il trouva des titres entre les draps.



Un des écrivains les plus remarquables de notre époque et l'animateur inlassable de cette vaillante revue, Les Marges, qui, depuis trente ans, est la meilleure « défense et illustration » de ce que la littérature et la poésie contemporaines comptent de plus probe, Eugène Montfort, a bien voulu donner, dans *Détective*, les pages inédites ci-dessous.

On retrouvera, dans cette évocation d'un drame dit « crapuleux », tel qu'il aurait pu se dérouler, tel qu'il s'est déroulé ou se déroulera un jour, ce style direct, sobre, sans fioritures, ce réalisme pathétique qui font le charme de Brelan Marin, L'Oubli des Morts, Un Cœur Vierge, La Belle Enfant, Les Nocces Folles, La Turque, etc., chapitres du grand œuvre signé Montfort.

CHARLES-FRANÇOIS SIMÉON, dit « P'tite Gueule », le chef coiffé de la casquette des employés du gaz, passa devant la loge de la concierge. Au bouton de porte de la loge, un écriteau pendait, rassurant : « La concierge revient de suite » et, sur le mur de l'entrée, un pancarte annonçait aux locataires la visite, dans la semaine, d'un inspecteur de la Compagnie.

« P'tite Gueule » monta l'escalier clair, sans tapis et bien ciré, et il croisa un monsieur en chapeau melon entre le premier et le deuxième étage. Il continua et arriva au troisième. Il y avait un seul appartement par étage. Il sonna. Contre son bras, sous son veston, il serrait sa matraque en caoutchouc. Il entendit de tout petits pas feutrés derrière la porte. Un arrêt. Puis celle-ci s'ouvrit. Une vieille dame, petite, au corps menu, parut.

— Pour le gaz !... fit « P'tite Gueule ».

Mme Grandier, la rentière sexagénaire, dit d'une voix flûtée :

— Par ici...

Et elle précéda l'homme dans un couloir étroit qui conduisait à la cuisine.

Dernière elle, sans bruit, « P'tite Gueule » sortit sa matraque ; il n'avait pas beaucoup de place pour développer le bras et frapper ; il ralentit son pas afin de laisser la distance s'élargir entre la vieille et lui, puis — v'lan — il lui en colla un bon coup à la base du crâne.

Elle fléchit sur ses jambes, en faisant : « Han !... », puis s'étala soudain, devant l'homme qui faillit marcher dessus.

Il n'était pas en colère, il était calme, il accomplissait du mieux possible un travail qu'il n'avait pas choisi et qu'il n'aimait pas beaucoup, mais pour lequel il possédait certaines dispositions et auquel l'existence l'avait amené peu à peu. Elle n'était pas morte, mais elle était bien malade. Elle poussait un faible grognement et des gémissements enfantins que les voisins certainement ne pouvaient pas entendre. Il la considéra, étendue à ses pieds, très courte, dans sa robe de chambre violette, qui l'enveloppait convenablement jusqu'aux chevilles, avec ses cheveux gris, bien peignés, bien lissés, et il lui trouva une tête très sympathique. Le couloir était éclairé par une fenêtre ouvrant sur le vestibule d'entrée que le soleil inondait. Il y faisait clair.

« P'tite Gueule » posa sa matraque contre la cloison, puis, d'un air réfléchi, tira de sa poche

une paire de gants qu'il enfila posément. Quand il les eut boutonnés, il reprit sa matraque. La vieille gémissait toujours, et elle eut deux ou trois mouvements convulsifs des jambes qui énervèrent le faux employé du gaz. Il leva son arme, et l'asséna avec force sur la pomme d'Adam de la rentière. Cette fois, ça y était. Elle ne se plaignait plus, elle ne bougeait plus, elle était morte. C'était de l'ouvrage bien faite. Pas une goutte de sang. Il avait toujours eu horreur du sang, de ce liquide vite poisseux, sale, et d'une couleur terrible.

Il se baissa, prit dans ses bras ce petit corps qui lui parut d'une extraordinaire légèreté, et le porta dans la cuisine. Il l'assit sur une chaise de paille, devant le buffet de bois blanc, avec précaution, comme s'il craignait de lui faire du mal. Ida ne l'avait pas trompé. C'est égal, cette Ida, quelle fille intelligente ! Elle n'était pas restée placée plus d'un mois chez Mme Grandier, et comme elle avait tout compris, tout repéré ! Elle n'avait pas perdu son temps.

« P'tite Gueule » regardait autour de lui. La cuisine était très bien tenue, les carreaux lavés, les cuivres brillants. Cela lui plaisait.

La bonne ne reviendrait pas avant six heures. Mercredi. Ce jour-là, sa patronne l'envoyait en course, à l'Uniprix, dans les magasins. Ida savait cela : le lundi, lavage ; le mardi, repassage ; le mercredi, courses, etc. Si quelqu'un sonnait, il suffisait de ne pas ouvrir ; on avait tout son temps.

Les regards de l'homme se reportèrent sur la rentière. Elle portait des brillants aux doigts et aux oreilles. Elle n'était pas encore froide et ses doigts étaient toujours souples. Il ouvrit les boucles d'oreilles, et les enleva très délicatement ; à l'annulaire il laissa l'alliance, qui glissait mal, avait peu de valeur et était d'ailleurs compromettante. Il glissa ces bijoux dans la poche droite de son gilet, puis sortit de la cuisine.

Il commença par faire le tour de l'appartement pour bien se rendre compte de l'emplacement de chaque meuble et ne pas perdre de temps tout à l'heure. Ida lui avait dessiné un petit plan qu'il tenait à la main et qu'il consultait chaque fois qu'il entra dans une pièce. D'ailleurs ce n'était pas grand : quatre pièces, peut-être un peu encombrées, et d'un mobilier assez désuet, mais cossu et en excellent état.

La chambre était en acajou. Au-dessus du lit, on voyait la grande photographie encadrée d'un monsieur décoré, avec des moustaches, très comme il faut, très digne. Evidemment le mari, dont Mme Grandier était veuve. Un officier, cet homme-là ? Ou un magistrat ? Peut-être un commerçant...

Sur le lit un gros édredon et un dessus de guipure. Siméon tâta le lit : il devait être excellent. Un petit prie-Dieu devant la cheminée, laquelle supportait une horloge avec un motif en bronze et un portrait d'homme jeune, appuyé contre le mur : probablement le fils Grandier, dont Ida avait souvent parlé. Une armoire à glace, un fauteuil Voltaire. Salle à manger Henri III, avec des plats en argent ou en christophle, un service à liqueurs, des timbales, des salières dans le buffet vitré. Aux murs, deux grandes natures mortes.

Siméon visita encore le cabinet de toilette, le petit salon. Tout brillait, astiqué. Le parquet était ciré, et, sur les meubles, pas un grain de poussière. Il se serait plu dans un appartement bourgeois comme celui-ci, bien rangé, net, clair et gai. C'est qu'il n'était pas malfaiteur par

vocation, mais par nécessité. D'abord, il n'avait pas beaucoup travaillé, et puis, par le travail — on gagne si peu — il ne pouvait connaître qu'une existence vraiment trop médiocre. Ses parents étaient de braves gens : le père garçon de bureau, la mère femme de ménage ; ils avaient eu du mal à l'élever, mais enfin il était devenu comptable. Pas un employé plus ponctuel, plus exact que lui ; il en était maniaque. Il adorait l'ordre ; il ne goûtait guère les nouveautés, et il n'était pas révolutionnaire. Aussi était-il flatté dans ses goûts naturels, profonds, héréditaires pour tout ce qui est ordonné, propre, rangé, par cet appartement intact. Il se trouvait là dans une atmosphère où il respirait facilement ; il était enchanté.

Mais il ne pouvait s'éterniser dans la contemplation des lieux ; il avait autre chose à faire ; il retourna dans la cuisine, fouilla dans la poche de la robe à fleurs de la vieille dame et en retira son trousseau de clefs. Il fallait maintenant procéder avec méthode. D'ailleurs le plaisir que lui donnait l'endroit, si conforme à ses préférences, développait ses facultés. Jamais il ne s'était senti plus lucide, ni mieux disposé. Allons ! Il ne serait pas dérangé ! A cette heure-ci, presque tous les locataires étaient sortis. Ida les lui avait énumérés. Au premier, un représentant de commerce, célibataire, qui partait le matin et ne rentrait que le soir. Au deuxième, un fonctionnaire en retraite vivant avec son fils, étudiant en médecine : le fils à ses cours, le père en promenade. Au-dessus, au troisième, un ménage d'acteurs, dehors aussi pour leurs répétitions, leurs films. Il n'y avait qu'au quatrième que quelqu'un pût se trouver là. C'était une dame et deux petits enfants. Mais il faisait beau temps aujourd'hui ; sans doute avaient-ils été dans un square ou un jardin public. Quant aux locataires des chambres du sixième, ils étaient tous occupés en ville.

« P'tite Gueule » ouvrit l'armoire à glace : les bijoux, d'après Ida, y étaient cachés. Il y avait là des piles de mouchoirs parfumés de sachets à l'iris, des paquets de lettres ficelées avec une faveur rose, des boîtes à gants, un bouquet de fleurs d'orange, des dentelles, une paire de mules en satin bleu ciel, et maintes petites choses, toutes d'une fraîcheur surprenante, toutes comme neuves. L'homme soulevait cela avec précaution, cherchant derrière les objets qui, l'armoire ouverte, s'offraient aux yeux les premiers, tâtant le fond des planches. Il mit bientôt la main sur le coffret. La clef, une toute petite clef, faisait partie du trousseau. Il ouvrit le coffret, et y prit un bracelet d'or filigrané, orné de perles, un autre dit d'esclave, une camée, une broche formant médaillon, une bague d'émeraude, une chaîne d'or, une croix ancienne, et encore quelques babioles, dont trois louis et une pièce d'or de quarante francs. Il mit tout cela, qui ne représentait pas une très grosse valeur, dans la poche intérieure droite de son veston. Il referma le coffret vidé de son contenu et le remit exactement à la place où il l'avait trouvé. Avant de boucler l'armoire, il jeta un regard ravi sur toutes les petites choses si jolies, si avenantes, qui y étaient rangées puis il poussa le battant, et donna son tour de clef.

Vraiment, c'était l'idéal, comme travail. Rien déranger, ne pas forcer les serrures, ne faire aucun dégât. C'est à Ida qu'il devait cette bonne heure. Ida, moumour ! Il s'agissait maintenant du gros morceau : le fric ; billets et valeurs. Allait-il mettre la main dessus aussi facilement que sur les bijoux ?

Il s'attaqua à l'armoire à linge, dans le cabinet de toilette, où devaient se trouver les titres : de bons titres de rente sur l'Etat, le porteur, qui ne devaient rien à personne. Mais cette sacrée armoire à linge ! Aucune clef n'allait à la serrure... Tout de même, l'heure tournait ; on ne pouvait pas s'attarder indéfiniment. Charles-François Siméon essaya plusieurs fois chaque clef du trousseau. Non, évidemment, aucune n'allait. Il s'énervait. Il commençait à engueuler la vieille dame, son amie. Où avait-elle caché la clef, cette sacrée bonne femme ? Il refit méticuleusement le tour de l'appartement, fouillant les pochettes, les vases, le dessous des horloges. Il trouva enfin une clef dans un petit vase placé innocemment sur le guéridon, dans le salon. Il courut au cabinet de toilette. Veine ! Ça collait ! L'armoire s'ouvrait. Les cachettes de Mme Grandier n'étaient pas compliquées. Oh ! la bonne odeur de lavande, les piles de draps bien pliés ! les serviettes de toilette, les serviettes de table, les tabliers, les torchons !... Voyons ! où avaient-elle placé sa fortune ?

Ce ne fut pas très long. Entre deux draps, et là, les titres étaient insérés, attendant le jour d'en détacher les coupons. Il avait des titres de dix mille francs de rente, vingt-cinq, et cela constituait un magot assez coquet. Charles-François Siméon enleva tout le papier, le plaça près de lui, bien plié, referma l'armoire, l'ayant visitée entièrement, il remit ensuite la clef dans le petit vase du salon.

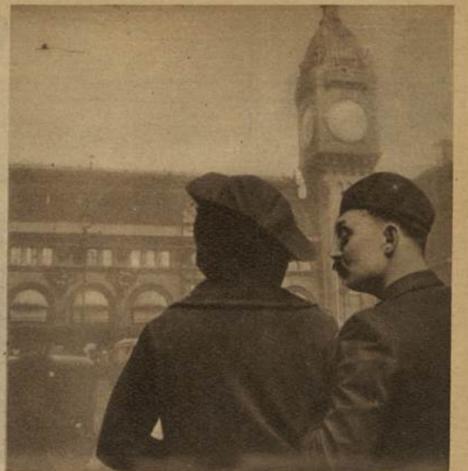
Maintenant, il s'agissait des billets. Au d'Ida, il devait y en avoir un joli paquet dans la bibliothèque de l'entrée, entre les feuilles d'une vieille édition de Jean-Jacques Rousseau. La clef de la bibliothèque faisait partie du trousseau ; c'était un meuble noir en ébène d'aspect sévère, reliquat sans doute du mobilier de M. Grandier, ce haut fonctionnaire ou



Il mit bientôt la main sur le coffret à bijoux.



A la terrasse du bar, le cœur chaviré, il commanda une fine.



Un train siffla. Il prit Ida par le bras.

grand magistrat, ce notaire enfin. La double porte ne se défendit pas, s'ouvrit largement. Et « P'tite Gueule » commença à examiner les livres; ils étaient placés sur plusieurs rangs. Devant : aucun Jean-Jacques Rousseau... Il fallait donc déplacer les rangées, ce qu'il fit avec beaucoup de méthode; il mettait debout sur le parquet une pile de bouquins, regardait dans le fond dont il avait ainsi découvert une section, puis, son inspection étant sans résultat, remettait les bouquins à leur place. Il en aurait bien feuilleté un ou deux, mais il ne s'agissait pas de cela... Il avait beau se hâter : le temps passait. Oh ! il était tranquille, il n'avait entendu personne dans l'escalier, et pas un bruit dans la maison... Mais enfin où était-il, ce Jean-Jacques Rousseau ? Où était cette mine d'or ?

Il la découvrit tout de même sur le troisième rayon de la bibliothèque, derrière une série de volumes bien reliés, tout à fait à la hauteur de la main de la petite vieille dame. Etonnante, la précision d'Ida ! En effet le *Contrat Social*, *Emile, les Réveries d'un promeneur solitaire* étaient bourrés de billets de mille. Plusieurs centaines !... Ah ! ne pas pouvoir visiter ce meuble à fond ! Qui sait ? Il y avait peut-être des millions dans ces bouquins-là ! Siméon refermait la porte avec regret — mais enfin, maintenant, plus de temps à perdre — quand une voix d'homme, toute voisine, le fit tressaillir. Il ne comprenait pas. C'était dans l'appartement qui, cependant, était vide... Ah ! parbleu ! la T.S.F. !... C'est vrai, il avait remarqué un appareil de T.S.F. dans la salle à manger, sur la desserte. Il écoutait la voix, une voix de vieux homme, avec une pointe d'accent méridional; il l'écoutait, en somme, avec respect... Oui, c'était M. Doumergue qui parlait, et « P'tite Gueule » approuvait ce qu'il disait, tout cela plein de bon sens et de patriotisme.

Mais quoi ! ce n'était pas fini, il fallait découvrir la liste des titres, avec leurs numéros. Cette liste devait se trouver dans le sac à main de la rentière, poche du milieu. En effet, elle était ! Ida, souvent, avait entendu parler de ce document. Il était fréquemment l'objet de conversation entre la vieille dame et son fils. Un sentiment de méfiance singulier, chez cette personne si aimable et si raisonnable, l'empêchait de confier un double de cette liste à son fils ou à son notaire. Il est vrai qu'il fallait qu'elle fût bien méfiante, et en même temps bien imprudente, pour garder chez elle sa fortune... Le papier dans sa poche, « P'tite Gueule » respira. Personne ne pouvait faire opposition; or elle pourrait facilement et régulièrement laver avec les titres. Dans la salle à manger, M. Doumergue finissait son discours en recommandant aux Français l'union et l'économie. Mentalement, Charles-François Siméon adressa au bon vieillard un bravo sincère, et il hocha la tête avec conviction.

Maintenant, il fallait un journal, une ficelle,

pour envelopper tout cela. Il fit un paquet propre, bien plié, assez volumineux. Les titres de rente, c'est grand et imprimé sur un papier fort. N'importe ! Il en aurait bien emporté le double. Il pensait en souriant aux gagnants qui vont au Pavillon de Flore chercher leur lot, munis d'une valise...

Plus rien à faire ici : prendre son paquet sous son bras, et s'en aller bien innocemment. Il jeta un regard sur les bibelots qui garnissaient la cheminée de la chambre : des petits chiens, des petits chats en porcelaine; il en aurait volontiers emporté un ou deux pour Ida, mais c'est avec ces bêtises-là qu'on se fait poiser. Et puis quoi !... On ne peut pas tout prendre ! Il faut bien laisser l'argenterie, la vaisselle et les meubles. Quand on n'est pas un étourneau, on précise et on limite son bénéfice.

Il fit une dernière fois le tour de l'appartement pour voir s'il n'avait rien oublié. Non, et tout était à sa place et en ordre. Les armoires et les commodes fermées, les meubles intacts, les chaises de la salle à manger rangées le long du mur, les bergères et les fauteuils du salon dans le faux désordre voulu par la vieille dame.

Il retourna près de celle-ci; elle était pareille, sauf que la figure avait un peu noirci et qu'elle semblait un peu plus en bois. Il la considéra avec un sentiment affectueux, vaguement filial, et murmura :

— Au revoir, grand'mère !...

En somme, il était son héritier.

Il était content, un peu comme s'il avait gagné le gros lot. Maintenant, ils avaient « de quoi »; ils n'auraient pas besoin de filer en Amérique du Sud; ils rentreraient en Italie, le pays d'Ida. Ils achèteraient une petite épicerie, et vivraient tranquillement tous les deux. Ça avait toujours été son rêve : une vie honnête et tranquille, sans tracassas, sans à-coups.

Il mit sa casquette, sur laquelle on lisait : GAZ, posa près de lui son paquet bien ficelé de titres et de billets de banque, pour l'emporter quand il aurait glissé son casse-tête entre son ventre et la ceinture de son pantalon. A ce moment, un frisson affreux le parcourut. Il venait d'entendre une clef s'enfoncer dans la serrure de la porte d'entrée. La porte s'ouvrait ! Il était à peine cinq heures. Malheur !... La bonne aujourd'hui avait écourté son absence ! Il se maîtrisa, et, cachant son arme derrière son dos, il la rejoignit dans le vestibule, comme l'employé qui a vérifié le compteur et se dispose à se rendre dans un autre appartement.

Elle ne fut pas surprise : c'était l'homme du gaz. Brusquement, il leva le bras et frappa. Elle chancela et poussa un grand cri. C'était une forte fille. Il se sentit perdu. On allait entendre, des portes s'ouvriraient aux étages, des gens s'interrogeraient dans l'escalier. Il fallait faire très vite. Il donna encore deux coups extrêmement violents, avec fureur, puis sortit précipitamment. Elle avait laissé la porte ou-

verte, la clef dessus. Il ferma à double tour, prit la clef, se mit à descendre les marches en courant. Les locataires, qui avaient certainement entendu, n'avaient pas encore eu le temps d'aller jusqu'à leurs portes. Il les entendait marcher; mais la première porte ne s'ouvrit que lorsqu'il était déjà en bas.

Quand « P'tite Gueule » fut sur le trottoir, il respira largement. Cette surprise lui avait donné des battements de cœur; d'ailleurs, le docteur disait qu'il n'avait pas le cœur trop solide. Il se mit à marcher doucement, en regardant à droite et à gauche d'un air ennuyé, mais non pas inquiet. Il entra dans un urinoir vide et coiffa, à la place de sa casquette, un béret basque qu'il avait dans sa poche. Sa casquette, il l'enveloppa dans un journal.

Cependant, il éprouvait le besoin de prendre quelque chose d'un peu fort; il ne se sentait pas très bien, il avait mal au cœur. Il s'assit à la terrasse d'un petit bar et commanda une fine, avec un sucre, car il buvait rarement de l'alcool.

Il était consterné. Il mesurait toute l'étendue de sa poisse. Naturellement, dans sa précipitation, quand il s'était échappé, il avait abandonné le gros paquet de titres et de billets; il n'avait alors pensé qu'à fuir... Un travail si bien fait, si réussi, dans de si bonnes conditions !... La meilleure affaire de sa vie !... Il avait son avenir assuré; il était tranquille, désormais. Il allait falloir recommencer cette existence de bricolage, ces petits coups au jour le jour, et ce manque de sécurité. Quand il avait frisé la fortune !... Il se serait battu. Il se sentait triste et malheureux; il avait envie de pleurer. Quel butin ? Tout juste de quoi vivre quelques jours; il tâta les bijoux dans la poche de son gilet et les quelques autres trouvés dans le coffret avec les trois louis d'or. Qu'est-ce que le « fourgueur » donnerait de tout cela ? Pas grand'chose. A peine de quoi partir pour l'Italie avec Ida et y vivre quelque temps oisif ! Cela lui aurait pourtant bien

Pas une minute pendant qu'il opérerait, la présence d'Ida (à gauche), qui lui avait minutieusement préparé le coup, ne quitta sa pensée.

plu d'aller en Italie. On disait que c'était si beau. Ça aurait été une vie nouvelle. Tout était prêt. Il avait un passeport en règle qu'il s'était fait délivrer au nom d'un type qu'il avait cambriolé deux mois auparavant, et sur le livret militaire et la carte d'électeur duquel il avait mis la main. Le passeport portait sa propre photographie à lui, Siméon; le signalement était si vague qu'il s'appliquait aussi bien à lui-même qu'au type en question.

Ah ! tout de même ! cette sacrée vache de bonne ! A deux minutes près ! Mon Dieu ! Mon Dieu !... Que c'était bête !...

Il appela le garçon, paya, puis se dirigea vers le métro. Il avait rendez-vous avec Ida du côté de la gare de Lyon. Car, si tout s'était bien passé, il serait passé à son hôtel, aurait réglé, pris sa valise, et tous les deux seraient partis le soir même.

Quand il la rejoignit, au premier coup d'œil elle vit que la chose était loupée. C'était une grande brune, énergique. Il la regarda d'un œil féroce; lui qui était très doux — c'est pour sa douceur qu'elle l'aimait — avait quelquefois de ces regards. Il était d'une humeur massacrante, et s'emporterait au premier mot qu'elle prononcerait. Elle ne dit donc rien, et se mit à marcher à côté de lui en silence; plus tard, il lui raconterait... Mais pourquoi ce désespoir ? On était jeune, on avait tout l'avenir devant soi. Elle allait se placer de nouveau, autant de fois qu'il le faudrait... Elle finirait bien par trouver encore un riche coup pour sa « P'tite Gueule ».

A ce moment, on entendit siffler un train. Le pauvre homme poussa un profond soupir. Il s'arrêta. Il était maintenant tout à fait calmé; il avait pris son parti du malheur; la foi et le courage lui revenaient peu à peu. Un autre jour, peut-être aurait-il plus de chance ?... Il alluma une cigarette, regarda gentiment Ida, puis il la prit par le bras et dit en souriant :

— Si tu veux, ma gosse, on va faire, ce soir, un bon petit gueuleton...

Eugène MONTFORT.



L'HOMME DU GAZ



Tous rêvent du moment où ils pourront dépenser, avec des doudous, le produit de leur poudre d'or.

Dès que la nuit tombe, il faut découvrir un carbet.

DIX-HUIT forçats viennent de s'évader du pénitencier de Saint-Laurent-du-Maroni. Ces nouvelles-là ne sont jamais câblées parmi les télégrammes officiels. Les correspondants bénévoles, les surveillants de retour du pénitencier suppléent heureusement à la carence du câble et ce qu'ils racontent nous rappelle, hélas ! que le bagne — cette honte au blason de la France, comme on me disait en Guyane Hollandaise — existe toujours.

Nos correspondants, les surveillants, ont donc parlé et nous ont précisé la nouvelle aventure des dix-huit forçats.

— Ils se sont enfoncés dans la brousse. Ils allaient, pour commencer, au camp de la Montagne de Fer.

Le camp de la Montagne de Fer, c'est celui où Marius Larique se rendit justement quand il écrivait *Les Hommes Punis*, ce chef-d'œuvre du reportage au cours duquel il surmonta de vrais dangers. C'est le camp où il réussit à vivre pour donner à nos lecteurs la relation d'un grand reportage, unique par sa forme et par sa rareté : *Dans la brousse avec les évadés du Bagne*, une autre belle œuvre, l'émouvant récit d'un voyage inouï dans la brousse des évasions.

Tous les dix-huit sont donc allés au camp de la Montagne de Fer ? ai-je dit.

Tous. Pas ensemble. Par groupes de cinq, de six. Il y a eu trois « cavales ». Mais, avant de prendre les grandes routes de la mer, elles ont toutes pris le même chemin...

Nous avons déplié des cartes. Nous avons examiné leur route. Nous avons ouvert *Dans la brousse* du courageux et humain Larique. C'est encore le seul itinéraire qui puisse parler à ceux pour qui le cortège renouvelé des évasions de Saint-Laurent-du-Maroni ne cesse pas d'être un mystère.

Un drame en est monté. Celui des dix-huit derniers amants de la Belle, celui qu'ils ont vécu avant la Belle des Belles, avant de mourir ou de se perdre parmi les hommes libres, à tout le moins parmi les hommes en liberté, loin de la menace du bagne...

Pour cinq cents francs, nous révélait *Dans la brousse*, n'importe quel libéré du bagne se charge de procurer à un groupe de forçats la barque qui doit en faire des évadés. Il y en a bien qui vont à pied, des camps de forçats aux

camps d'évadés, là où, comme disait le héros de Larique, Bernard, on trouve des « bateaux » de l'île Royale et de Saint-Joseph. Ce sont les pauvres, les malchanceux, ceux pour qui la savane est le plus souvent sans pitié, quand d'autres forçats ne les tuent pas en chemin.

Le sort des cavales plus heureuses se règle entre les libérés et les convoyeurs dans l'arrière-boutique des cabarets chinois de Kourou ou de Saint-Laurent. Arrière-boutiques puantes où des relents accablent les narines. Il règne dans ces lieux une atmosphère louche de contrebande, de recel et de crime. Toutes les voix qu'on entend là sont patinées par le tafia. L'argot y a le son des casseroles fêlées.

Un soir, tout est prêt. On part. Ainsi Larique est-il parti. Des boîtes de conserves, des litres de vin rouge, un bocal d'allumettes, un stagnon de pétrole sont groupés à l'arrière d'une pirogue faite d'un tronc d'arbre et que le moindre mouvement peut faire chavirer. Deux noirs se tiennent à l'avant. A l'arrière, un *tomariki* en feuilles de palmier protège les voyageurs des orages, du soleil, leur évite les tunnels de liane sur lesquels se balancent singes rouges et serpents mouchetés.

Moment tragique où les forçats ont à redouter d'être dénoncés par les noirs, entendus par les chasseurs d'hommes ou flairés par leurs chiens. L'embarcation est décollée de la vase des palétuviers. Les rames battent l'eau. Un des guides tient le gouvernail. La lutte est rude contre les assauts du fleuve, contre ses traîtrises. Des troncs d'arbres, projetés par le courant, briseraient la pirogue, si les rameurs avaient moins d'habileté. Il faut ne pas se laisser enliser dans la vase, éviter les mille tentacules des lianes.

La forêt vierge s'éveille. C'est un concert étrange, inouï. Des loutres s'ébattent dans l'eau avec d'effroyables clameurs ; des perroquets, des perroquets aux mille teintes mènent dans les arbres géants un assourdissant tapage ; les singes rouges, les singes verts crient, les rats agoutis grincent ; les serpents glissent en sifflant dans les arbres...

Parfois, on croise une pirogue chargée de maraudeurs qui retournent à Cayenne pour vendre leur or et se payer, en des orgies, de l'abstinence, des privations qu'ils ont endurées pendant deux ou trois mois loin de la côte, parmi les bêtes et la nature sauvages. La fièvre a creusé leurs joues jaunies comme des coings ; les moustiques ont dévoré leur peau ; des ulcères ont creusé leurs jambes. On entend des cris, des appels stridents, des rires d'enfant, sonores comme des claques sur une chair dure. Ailleurs, ils ont gardé nuit et jour, armés de fusils, souvent en compagnie d'évadés, une crique fabuleuse où l'or coulait.

La nuit vient brusquement, sans avertissement. La nuit, sur le fleuve, c'est la mort. La

mort dans la vase, dans les lianes contre les bateaux d'arbres. Il faut découvrir un carbet où l'on peut tendre un hamac et une moustiquaire, allumer du feu pour que les fauves et les serpents n'approchent pas... On dévore là un pain grossier, mou comme une bouillie, des conserves. On arrose de tafia cette nourriture exquise. Le feu, l'alcool font luire les joues, les yeux... Parfois, un chant monte, une mélodie triste et monotone.

La deuxième journée du voyage risqué est encore plus dangereuse. Il faut franchir de terribles sauts de rivière. Les remous bouillonnants saisissent les embarcations ; les rameurs abandonnent leur pagaie ; il leur faut sauter sur les roches et, crispés sur la pierre, tendus dans un effort immense, tirer la pirogue et la décoller de la pierre.

La chaleur est insupportable. Chaque coup de pagaie soulève des larves d'asphodèles. Les moustiques s'abattent sur les évadés. Leur visage, leurs mains sont remplis de sang. Parfois, un orage éclate et, même si la nuit est noire, les éclairs illuminent les fleuves et les rives autant que le soleil en plein midi. Le vent déracine les arbres ; les bêtes se taisent. Les évadés abandonnent la rivière, cherchent un abatis où se protéger. Ainsi découvre-t-on les villages de la forêt vierge, taillés en lattes de bois Gaulette et où, déjà, les forçats entendent la liberté, des femmes noires, des créoles, des Hindoues, des Chinoises, un casino où les maraudeurs viennent dépenser leur poudre d'or avec les doudous...

De là, on entre dans la forêt, en apparence inviolable, sans chemins visibles, la grande, la mystérieuse forêt vierge de la Guyane.

Une branche coupée, une feuille tournée d'une certaine façon forment là un repère indéchiffrable pour les profanes. Avec un sabre d'abatis, un évadé ouvre à ses compagnons un chemin dans les lianes. On se bat avec les orchidées aux larges feuilles, avec les branches brûlantes de la liane à feu. Il y a des criquets à traverser ; il faut s'y faire un passage solide avec des troncs et des branches. Déjà, des hommes réclament le droit de « crever » là, dans la vase ou la savane mouvante ; ils se laissent dévorer par les moustiques en attendant que les fauves viennent les chercher, en attendant que les urubus et les fourmis rouges rongent leurs os.

Il faut relire *Dans la brousse avec les évadés du bagne* pour se représenter le drame des hommes que la soif et la faim tenaillent, qui épuisent souvent dans ces forêts leurs dernières forces. Quand on a un peu de chance, que l'on résiste à une forêt impitoyable et à une faune hideuse, il arrive qu'un homme se croie le droit de pousser un cri, le cri du singe rouge.

Un homme déguenillé surgit devant lui. Le chef du camp des évadés de la Montagne de Fer...

L'un d'eux ouvre le chemin avec un sabre d'abatis.

Ce que peut être la vie dans un camp d'évadés de ce genre, il faut encore se reporter à Marius Larique pour le savoir. Avant d'arriver à la Montagne de Fer, Larique passa la nuit dans un petit carbet où, sans doute, on voulait essayer de connaître le fond de son âme. Il y avait, là, quelques bancs, une table grossièrement taillée à la hache ; des troncs d'arbres en constituaient les murs. Des objets hétéroclites y pendaient : musettes, outres dégonflées, filets de pêche, outils de jardiniers, livrés du bagne... On peut commencer à se raconter là des histoires, à évoquer le côté comique, hélas, du bagne, le drame de certaines « cavales ». Le sommeil y est inquiétant, terrible, parfois tragique...

Quand Larique y alla, le chef du camp de la Montagne de Fer se nommait Sigaud. Il avait tué un homme ; il était en prévention pour meurtre quand il s'évada. Il tenait la brousse depuis 1917. Il n'avait jamais eu l'idée d'aller plus loin.

Ses hommes, Vinzini, Griez, Drouot, Le Yondec, Gulman, Lenoir, Garani... une vingtaine en tout saignaient le balata, cherchaient de l'or, faisaient la chasse aux papillons. Une grande discipline régnait sur le camp, nécessitée par la peur de la famine. On s'y battait parfois à mort. Parfois, on y craignait une expédition de gendarmes, cela quand d'autres évadés de la brousse avaient pillé des habitations d'indigènes ou des pirogues chargées d'or ; mais, jusqu'à présent, les pièges que la brousse tend aux hommes ont rendu ces expéditions inutiles.

J'en avertis le gouvernement de la Guyane, écrivait Marius Larique, ces expéditions sont dangereuses pour de braves hommes de soldats et non pour les « crapules » d'évadés qui, avertis toujours, se replient vers des plateaux, sur des positions inexpugnables, ne laissant que des estafettes et des francs-tireurs pour qui la vie d'un gendarme est bien peu de chose.

C'est là, et aussi plus loin, vers la Montagne de Plomb où alla aussi Marius Larique, que se sont réfugiés les derniers amants de la Belle dont, l'autre jour, on nous annonça le départ...

Relisez *Dans la brousse avec les évadés du bagne*. Vous saurez pourquoi la liberté, fût-ce au prix de la mort, a pour un évadé tant d'attraits.

H.D.

ÉVADÉS DANS LA BROUSSE

Pour cinq cents francs, n'importe quel libéré du bagne procure la pirogue qui servira à la "Belle".

ÊTES-VOUS NÉ sous une Mauvaise Etoile

GRATUITEMENT

Le professeur OX offre de vous venir en aide et de vous révéler les plus intimes secrets de votre vie. Le prof. OX, qui est le plus sérieux des astrologues de notre siècle, vous guidera dans la vie, comme il le fait pour des personnalités connues dont vous pouvez envier la fortune. Un simple conseil du prof. OX vous aidera à vous faire aimer par l'être qui vous est cher. Ses révélations sur votre vie et celle des personnes qui vous entourent seront troublantes, la précision de ses calculs, depuis la date de votre naissance jusqu'à ce jour, lui permet de vous dire ce que vous ferez demain. Cette étude précise vous sera envoyée gratuitement par le professeur OX lui-même. Écrivez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse; joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres-poste pour les frais de rédaction.



Professeur OX, Service 257 U
1, avenue Pillaudo, Asnières (Seine).

Vous qui avez difficultés d'affaires, d'argent, d'affection, de santé, consultez :

M^{ME} PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'astrologie, Gie Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr. SECRET ÉGYPTIEN INFAILLIBLE

14, rue de Turin, 14, Paris. « M^e Liège ou Europe ».

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ M^{me} Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, cour 3^e ét. sauf samedi et dim.

15 fr. Le 100 adresses et gr. gains 2 sexes. Ecr. : Laboratoires de Provence, 20, à Marseille.

M^{ME} ROSINE M^{me} Médium Oriental. Reçoit tous les jours 16, r. Baron, 3^e dr. M^e Marcadet-Brochant

DEMANDEZ

Le Raisin-Caramel
au jus de raisin frais de
VALENTIN - PICARD
Frère et Sœur

En vente chez les Confiseurs-Pâtisseries

BON-NATUREL-SAIN BYRRI PARFAIT TONIQUE

Sans rien payer d'avance,
demandez-nous

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

de 900 à 1900

par Léo CLARETIE

Ancien élève de l'École normale supérieure,
agrégé des lettres, docteur ès lettres.

4 beaux volumes format 17x25 cm contenant 2.600 pages dans une élégante reliure peau, inscriptions et filets or aux dos.

I. DES ORIGINES A 1600. — II. LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — III. LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — IV. LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Prix des 4 volumes reliés, franco en France :
160 francs payables 20 francs
après réception 20 francs par mois
ou au comptant 145 francs.

ŒUVRE REMARQUABLE
couronnée par l'Académie Française

BULLETIN à envoyer, signé ou copié, à
DÉTECTIVE-PUBLICITÉ

35, rue Madame, PARIS (VI^e)

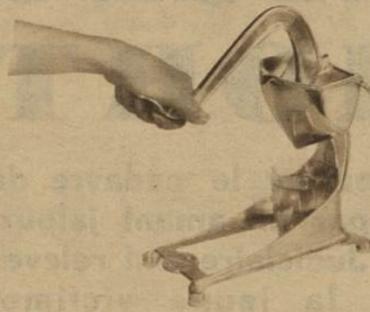
Veuillez m'adresser franco en France l'Histoire de la Littérature française, de Léo Claretie, 4 volumes reliés au prix de 160 fr. que je paierai par versements mensuels de 20 fr.

— Ou au comptant : 145 fr. ci-joints, ou contre remboursement :

Nom, prénom
Profession
Domicile

SIGNATURE :

LES CURES DE FRUITS



Les cures de fruits, si vantées par le monde médical comme régulateurs des fonctions vitales sont parfois contre-indiquées pour certaines personnes, dont l'estomac ne saurait s'accommoder impunément de l'ingestion répétée des peaux, pulpes et pépins des divers fruits. Dans ce cas, il vaut mieux s'en tenir à l'absorption des jus et sucs frais. Avec certains fruits, cela représente une opération assez longue dont on arrive à se lasser.

Pour remédier à cet inconvénient, on vient de créer un ingénieux appareil portatif qui permet avec un effort minime et en quelques secondes

d'obtenir le jus total de tous les fruits : oranges, citrons, raisins, ananas, pamplemousses, groseilles, etc...

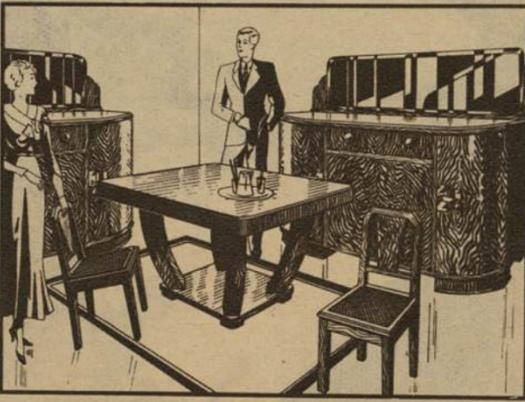
Le jus ainsi obtenu, qui n'a subi aucune préparation, peut donc être absorbé dans un état de fraîcheur parfait avec toutes ses vitamines.

Le « Squeezit » : ce précieux appareil inusable, inoxydable et d'entretien facile, a sa place indiquée dans tous les ménages.

Le complément indispensable du « Squeezit » est le « Crushit », pile-glace vous permettant de rafraîchir délicieusement et hygiéniquement tous les jus de fruits obtenus avec le « Squeezit ».

Le service de commission de M. Ch. Baszanger, 48, boulevard des Batignolles, est à la disposition des lecteurs pour leur adresser franco l'appareil « Squeezit » ou l'appareil « Crushit », au prix de 75 francs, paiement à la commande ou contre remboursement.

UN TOUR DE FORCE !



des mobiliers de
qualité rigoureusement
garantie à des
prix sensationnels !

GRANDES FACILITÉS DE
PAIEMENT SUR DEMANDE

REPRISE EN COMPTE
DE VOS VIEUX MEUBLES

LIVRAISONS GRATUITES A
DOMICILE DANS TOUTE
LA FRANCE

Usines et Ateliers :
52, rue des Poissonniers
(à 150 mètres des Magasins)
Visites tous les matins

N° 644. Salle à manger moderne bombée "PARIS", ronce noyer vernie : 1 buffet bombé, largeur 1'40, 3 portes, 1 tiroir, dessus marbre, grande glace au dossier; 1 table coins ronds, 3 all., 1'x1'20; 6 chaises canées. Les 8 pièces sacrifiées à 2.695 fr.

GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18^e)

(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme AMBOIS)

Succursales : LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale
MARSEILLE 11, Rue Montgrand ■ NANTES 27 Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

DEMANDEZ NOTRE
CATALOGUE-ALBUM

ENVOI GRATUIT

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1^o l'Album général d'ameublement. 2^o l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés. Rayer la mention inutile. 276

"MELODY'S", le rêve musical

POSTE MINIATURE MÉLODIEUX

- 1) Superhétérodyne à 5 lampes multiples dernier modèle perfectionné.
- 2) Six circuits accordés.
- 3) Haut-parleur électrodynamique.
- 4) Contrôle de tonalité.
- 5) Dispositif pour P. O. et G. O. de 200 à 2.000 m.
- 6) Cadran lumineux.
- 7) Prise pick-up.
- 8) Fonctionnement sur TOUS courants : Alternatif : 90-240 Volts, 25-60 périodes. Continu : 90-240 Volts.
- 9) Poids 3 kg. env.

« MELODYS » est considéré comme le dernier succès de la technique moderne.

Grâce à sa construction il vous offre : une sélectivité de moins de 9 kc. permettant de recevoir toutes les émissions européennes à grande puissance.

Sensibilité en fraction de microvolt.

Parfaite tonalité.

Musicalité idéale.

Modèle A : Présentation spéciale en noyer américain verni au tampon. Une valise en cuir solide en supplément de 80 francs.

Modèle B :

Présentation en coffret de luxe portatif.

Le nombre des lampes ne signifie rien sinon une consommation exagérée du courant.

Ce poste comporte 5 lampes qui en valent 7 parce que deux à fonction double.

Garanti 1 an - PRIX : 1.195 fr.

Une remise de 25 % sera accordée aux 20 premiers lecteurs de DÉTECTIVE qui se présenteront de la part de ce journal.

Pour tous renseignements, s'adresser à NÉO-PUBLICITÉ, 35, rue Madame, PARIS (6^e)

DÉTECTIVE

PRÉSAGES DE MORT

Après qu'on eut découvert le cadavre de Solange Redon, tuée par un amant jaloux, le service de l'Identité Judiciaire vint relever les empreintes de la jeune victime.

(Lire, page 5, la dramatique enquête de notre collaborateur Emmanuel Car.)



AU SOMMAIRE { Le sommeil du juste, par J. Morières. — Le meurtre camouflé, par M. Lecoq. — En famille, par P. Rocher. — Le film hebdomadaire, DE CE NUMÉRO: par M. Larique. — Veillée tragique, par L. Dornain. — L'homme du gaz, par Eugène Montfort. — Évadés dans la brousse, par H. D.